

TYPOLOGIE DES ASPECTS VERBAUX ET INTÉGRATION À UNE THÉORIE DU TAM

RÉSUMÉ. — *Le présent article a pour objectif d'examiner les aspects verbaux dans les langues naturelles, d'un point de vue typologique, en les replaçant dans un modèle général des temps, aspects et modes verbaux. Une attention particulière est apportée à l'interaction et aux interférences existant non seulement entre les diverses catégories aspectuelles elles-mêmes mais aussi avec les catégories temporelles et modales. Le lien entre ces catégories est encore souligné par le fait qu'une même forme verbale véhicule fréquemment une valeur aspectuelle dans un contexte mais indique une valeur temporelle ou modale dans un autre contexte. Nous montrons d'autre part que la dichotomie entre aspect lexical et aspect grammatical n'est pas opérationnelle, en particulier lorsque l'on compare des langues typologiquement éloignées.*

Le présent article a pour objectif de réexaminer certains points relatifs à l'analyse du temps, de l'aspect et du mode verbal dans les langues naturelles¹. Il vise également à replacer les catégories de l'aspect verbal dans le cadre d'un modèle général du TAM.

Il convient de préciser d'entrée les postulats et les principes suivants qui ont été adoptés :

- L'aspect verbal fait partie d'une supercatégorie Temps-Aspect-Mode (abrégé en TAM) et ne peut être correctement décrit qu'en étant situé au sein de cet ensemble. Il doit être examiné dans ses interactions avec les temps et les modes verbaux et non verbaux.

1. Les idées exposées dans cet article ont été élaborées et exposées au cours des séminaires que j'anime à Paris 8. Je suis reconnaissant à Alexandre François d'avoir minutieusement relu le manuscrit et proposé certaines améliorations. Je remercie également tous ceux qui, au cours de discussions informelles, ont apporté des suggestions ou des idées qui ont contribué, à divers titres, au développement de cet article : Nora Boneh, Pierre Cadiot, Nancy Caplow, Bernard Comrie, Alexandre François, Arkadi Nedel, Lin Youjing, William Foley, Martine Mazaudon, Lélia Picabia, Alice Vittrant, Zuzana Vokurkova. Je remercie enfin les étudiants de mes cours et séminaires sur le TAM, qui ont aussi contribué par leurs questions à affiner certains points de la présente approche.

- Le TAM verbal gagnerait à être appréhendé à partir d'une approche onomasiologique, et non d'une approche sémasiologique comme cela a été le cas traditionnellement et l'est encore souvent aujourd'hui.
- Il est également important d'appréhender le TAM verbal dans une perspective typologique, ce qui permet non seulement de confronter les valeurs mais aussi d'ajuster et d'unifier la terminologie.

Pourquoi restreindre l'étude au TAM verbal ?

Le TAM n'est pas seulement marqué au niveau du verbe. D'une part, le TAM fait l'objet de calculs complexes qui impliquent l'énoncé dans son ensemble. D'autre part, pratiquement toutes les catégories sont susceptibles d'être *TAMophoriques*², c'est à dire de porter des marques de temps, d'aspect et de mode : les déterminants, les substantifs, les adjectifs, les adverbes, les participes, les connecteurs, etc. Dans certaines langues références, les substantifs sont généralement susceptibles d'être tamophoriques, même si l'on rencontre des restrictions sémantiques³.

Malgré tout, il n'en demeure pas moins que le verbe est, de façon universelle, essentiel au fonctionnement du temps (ainsi que de l'aspect et du mode), comme l'ont noté à travers leur terminologie les traditions grammairiennes allemandes et polonaises dans lesquelles le verbe est appelé respectivement *Zeitwort* (lit. : « mot du temps ») et *czasownik* (dérivé de *czas* « temps »).

Ce rôle central du verbe dans le marquage du TAM s'explique notamment par ses caractéristiques sémantiques comme l'a noté A. Lemaréchal (1989, p. 33) :

« Les **noms** expriment des caractéristiques définitoires, les **adjectifs** des caractéristiques stables non définitoires, et les **verbes** des caractéristiques dont la validité est limitée à un procès (limites elles-mêmes définies par le système des marques aspecto-temporelles propres à la langue), sinon à une énonciation. »

2. J'ai forgé ce néologisme en suivant le paradigme proposé par Hagège (1974, 1982, 1992, 1995) : anthropophorique, égophorique, logophorique, médiaphorique, etc. Dans la suite de l'article, TAMophorique sera noté sans lettre capitale.

3. Un bel exemple est fourni par le mwotlap (François 2003, p. 54-72). Il ne faut évidemment pas confondre l'utilisation de noms en fonction prédicative et les substantifs « verbaux » dérivés de verbes qui conservent souvent dans les langues des traits TAM. Ainsi en polonais, pratiquement tout verbe peut être nominalisé et recevoir les cas nominaux tout en conservant l'opposition perfectif/ imperfectif (cf G. Komur 2003).

Ce rôle central peut aussi s'expliquer par ses caractéristiques syntaxiques : bien qu'il existe des langues omniprédicatives (Launey 1994), le verbe est la catégorie qui est le plus susceptible de servir de tête prédicative.

Dans cet article, nous laisserons donc de côté, faute de place, les TAM non verbaux, tout en soulignant qu'ils doivent être pris en compte.

1. Approche typologique de l'aspect verbal

1.1 Présentation générale

L'étude de l'aspect verbal a connu depuis une trentaine d'années un développement considérable. Il n'y a pas si longtemps, l'aspect (verbal) était encore, d'une certaine façon, la chasse gardée de quelques chercheurs et apparaissait encore comme une notion « exotique ». Depuis, les choses ont bien changé et l'aspect est au centre de nombreux travaux dans les langues les plus variées.

Toutefois, plus que toute autre catégorie linguistique, l'aspect verbal ne fait pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté des linguistes. Les divergences d'analyse et de terminologie sont considérables et il est très difficile pour un étudiant ou un chercheur désireux décrire le système aspectuel et temporel d'une langue donnée, de choisir un modèle acceptable par un grand nombre de linguistes. Cette situation n'est cependant pas une fatalité et l'on peut probablement identifier certains des facteurs qui contribuent à brouiller les pistes : on pourrait alors s'approcher d'une conception plus universelle du TAM.

1.1.1 Le poids des traditions grammairiennes

Parmi ces facteurs, on peut citer en premier lieu le poids des traditions grammairiennes et l'inertie des appellations philologiques traditionnelles ou des étiquettes linguistiques particulières à une langue ou à une famille de langues. Ainsi les termes *al maadi*, *soveršennyj vid*, *'das-pa*, *perfectum*, *accompli*, *aoriste*, *prétérit*⁴, etc. peuvent référer à des significations différentes mais possèdent aussi des traits en commun qui sont totalement occultés par les variations terminologiques. Historiquement, les terminologies ont été élaborées sur la base de critères flous mélangeant la forme (cf. *passé composé*) et le sens (cf. *imparfait*), et certaines formulations sont devenues nettement

4. Les quatre premiers termes sont utilisés respectivement dans les traditions arabe, russe, tibétaine et latine.

opaques⁵. Même lorsque des termes linguistiques modernes ont été forgés pour désigner les temps et les aspects, les appellations traditionnelles continuent à être employées dans la plupart des cas (ex. en français, espagnol, anglais). De façon à éviter certaines ambiguïtés, dans le présent article nous utiliserons la notation suivante :

- Les valeurs grammaticales seront notées entre parenthèses < >. Ex : <accompli>, <futur>, <passé> réfèrent à des valeurs TAM telles que nous proposons de les définir et non pas aux appellations traditionnelles ou modernes.

- Les appellations traditionnelles ou modernes seront notées en italiques. Ex. : *accompli*, *perfectif*, *futur*, *passé*, *imparfait*, *conditionnel passé*, etc. réfèrent aux appellations des divers temps, aspects ou modes dans la tradition grammaticale de la langue en question ou en traduction française.

1.1.2 Les ambiguïtés terminologiques.

Les étiquettes utilisées pour décrire l'aspect verbal dans les articles de linguistique contemporaine sont rarement définies et souvent très ambiguës. Le terme *perfectif* (ou son opposé l'*imperfectif*) est représentatif de ce flou terminologique. Utilisé dans les descriptions de l'anglais, l'adjectif *perfectif* acquiert une signification assez différente de celle qu'il avait originellement dans le cadre de l'aspect russe (voir section 3.2). Lorsque ces étiquettes sont exportées et appliquées à des langues non indo-européennes, les auteurs précisent rarement les modèles qu'ils ont utilisés pour définir ces termes. L'emploi d'un même terme pour désigner des significations grammaticales (ou lexicales) distinctes génère des confusions d'autant plus gênantes que les écarts de sens sont difficilement détectables⁶.

1.1.3 L'existence de modèles particuliers sans valeur universelle

Il est incontestable que l'aspectologie ne s'est jamais totalement émancipée de ses origines historiques, et l'empreinte théorique laissée par l'aspect russe reste considérable. Rappelons les remarques déjà anciennes de Benveniste (1961, p. 260), reprises par Cohen (1989) :

« C'est le verbe slave qui a fourni à la théorie de l'aspect son cadre et ses oppositions. Or, quand on envisage les systèmes aspectuels hors du

5. Citons par exemple la description classique de l'aspect en hébreu biblique « Normalement, l'imparfait exprime le futur. » (Jean 1950, p. 110).

6. Pour B. Comrie, ces ambiguïtés sont encore plus « dangereuses » que la diversité des termes pour désigner un même signifié (comm. pers., février 2004).

monde indo-européen, on s'aperçoit que le slave ne représente nullement un type commun ; au contraire, c'est un type exceptionnel... »

Dahl (1985, 2000, p. 17) aboutit à des conclusions identiques concernant ce qu'il nomme le « Slavic-style aspect »⁷. Bertinetto et Delfitto précisent, de leur côté, que l'aspect slave est fondamentalement lié à l'Aktionsart (2000, p. 189) :

« We believe that even the basic opposition »Perfective/ imperfective« [in Slavic languages] belongs to the domain of actionality [Aktionsart] rather than aspect proper. »

Si l'empreinte du modèle slave⁸ sur les théories de l'aspect verbal est maintenant connue, on a en revanche accordé peu d'attention à l'influence de l'anglais, loin d'être minime, sur le développement de l'aspectologie. Ainsi, la nécessité de classer le parfait en dehors de l'opposition accompli/ inaccompli est souvent étayée par les faits de l'anglais. Le parfait est une catégorie qui n'est pas grammaticalisée dans de nombreuses langues et marquée par une forme qui véhicule les valeurs de l'accompli (russe, français parlé, hébreu, etc.)⁹.

La linguistique allemande a également marqué de son empreinte la problématique de l'aspect verbal avec les premiers travaux consacrés à l'Aktionsart à la fin du 19^{ème} siècle¹⁰, c'est-à-dire aux divers types de procès. L'« aspect grammatical » et l'Aktionsart sont étroitement liés et interagissent fréquemment mais, dans de nombreux travaux, l'Aktionsart n'est pas considéré comme relevant de l'aspect à proprement parler¹¹. Nous réexaminerons cette question fondamentale plus loin (voir §3.6), et essaierons de montrer que l'Aktionsart doit être considérée comme une des catégories aspectuelles.

7. « Dans la plupart des langues slaves, le vieux système indo-européen a disparu avec l'expansion d'une ancienne construction du parfait, accompagnée de la disparition totale du vieil aoriste et de l'imparfait. [...] En bulgare, le vieux système indo-européen a survécu au côté du nouveau système spécifiquement slave. Les deux systèmes bulgares sont en principe indépendants l'un de l'autre, bien que l'on constate une tendance assez forte à combiner l'aoriste avec l'aspect perfectif et l'imparfait avec les verbes imperfectifs. » (Dahl 1985, p. 85, ma traduction).

8. Pour une approche historique de l'aspect en russe, voir Fontaine (1983), Bernel (1997) et en bulgare voir Guentchéva (1990).

9. Le statut du parfait est l'une des questions qui continue de faire couler beaucoup d'encre, comme le note Dahl (*ibid* : 129) : « The semantics of the categories labelled 'perfect' in e.g. English and Swedish belong to the most discussed problems in the theory of grammatical categories. Claims as to the existence of a universal category PERFECT have been met with scepticism [...] ».

10. Cf. Cohen (1989, p. 34), Streitberg (1889).

11. Voir *supra* la citation de Bertinetto.

1.1.4 La variabilité des systèmes à l'intérieur d'une même famille

Parmi les difficultés que rencontrent les linguistes dans l'élaboration d'une théorie générale du TAM, un autre point mérite d'être mentionné : il s'agit de l'instabilité et de la variabilité des systèmes TAM. Ce phénomène a été noté par François (2003, p. 33) :

« Il est frappant de constater combien les systèmes TAM figurent sans doute parmi les éléments les plus changeants d'une langue à l'autre, fussent-elles étroitement apparentées. »

La variabilité des systèmes TAM est un trait particulièrement remarquable dans les dialectes tibétains, notamment en ce qui concerne le paradigme des modalités médiatives (Tournadre 2001).

D'un point de vue diachronique, les systèmes TAM apparaissent souvent instables et sont également soumis à des variations importantes. Pour ne prendre que deux exemples frappants, le russe dont la morphologie actuelle accorde une place importante à l'aspect, ne disposait jusqu'au 16^{ème} siècle que d'un système essentiellement temporel (Gak 1977, p. 14). En hébreu biblique, le temps n'est pas grammaticalisé, la morphologie verbale étant traversée par une dichotomie entre accompli et inaccompli (cf. §4.5.1) ; en hébreu moderne, cette morphologie aspectuelle est « récupérée » pour véhiculer des valeurs temporelles, selon le modèle suivant : l'accompli est réinterprété comme un passé, l'inaccompli comme un futur et une forme participiale est utilisée pour véhiculer le présent.

1.1.5 La rareté des travaux typologiques consacrés à l'aspect

Certains des écueils et des difficultés énoncées ci-dessus seraient évités si l'aspect verbal (ainsi que le temps et le mode) était traité dans diverses langues par un même auteur, avec une approche identique. Or, parmi les travaux consacrés à l'aspect des trois dernières décennies, on compte de nombreuses monographies mais très peu d'études traitant de l'aspect, d'un point de vue typologique ou onomasiologique. Les travaux de Bernard Comrie (1976) et de David Cohen (1989) ainsi que ceux d'Östen Dahl (1985, 2000)¹² font figure d'exception car ils abordent la question en examinant des langues et des systèmes aspectuels très divers. La rareté des travaux typologiques a également été notée par Dahl (2000, p. 3) :

12. L'ouvrage de Dahl (2000) est en réalité collectif, ce qui implique une certaine hétérogénéité des approches. Nous n'aborderons pas les définitions de la perfectivité proposées par Ö. Dahl, dans la mesure où elles se basent sur l'analyse de Comrie (1976), même si elles s'en démarquent de façon assez substantielle (Dahl 1985, p. 78).

« [...] more directly typologically oriented research on tense and aspect is relatively scarce, in spite of notable exceptions such as Friedrich (1974), Comrie (1976, 1985), Chung and Timberlake (1985) and Ultan (1978). »

Cet auteur isole certains facteurs à l'origine de la rareté des études typologiques consacrées à ce domaine :

« There are a number of obvious factors behind this scarcity : the predominantly semantic nature of the problems and the difficulty in finding a suitable framework in which different systems can be compared. » (*ibid*)

1.2. Les modèles proposés par B. Comrie et D. Cohen

Le modèle élaboré par B. Comrie dans *Aspect* (1976) et celui élaboré par D. Cohen dans *l'Aspect verbal* (1989) exercent encore une influence majeure sur la discipline¹³. Ces deux études abordent le temps et l'aspect verbal dans des langues très variées et non apparentées, ce qui est exceptionnel dans la littérature concernant ce domaine¹⁴. Or, les modèles théoriques et les définitions de l'aspect verbal sont dans ces deux ouvrages radicalement différents. Rappelons la définition générale de l'aspect proposée par Comrie, ainsi que celles concernant les notions de <perfectif> et d'<imperfectif> :

« Aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation »¹⁵ (1976, p. 3).

« Perfectivity indicates the view of a situation as a single whole, without distinction to the various separate phases that make up that situation. » (1976, p. 16)

« The general characterisation of imperfectivity will already be apparent, namely explicit reference to the internal temporal structure of a situation, viewing a situation from within. » (1976, p. 24)

13. Elles ont connu un destin assez divers. Si *l'Aspect* de Comrie est cité dans la quasi totalité des études sur la question, *l'Aspect verbal* de Cohen est encore relativement méconnu, particulièrement dans le monde anglo-saxon. Cela tient notamment au fait qu'il a été rédigé en français et n'a toujours pas (plus de dix ans après sa parution) fait l'objet d'une traduction en anglais.

14. Certains travaux abordent implicitement le temps ou l'aspect d'un point de vue universel mais ne traitent en réalité que de quelques langues européennes. C'est le cas, par exemple, de l'étude de W. Klein « Time in language » (1995) consacrée essentiellement au temps et à l'aspect en anglais (et accessoirement en allemand, en néerlandais ou en français).

15. « Les aspects correspondent à différentes manières d'envisager la composition temporelle interne d'une situation ». Cette définition renvoie en note à la définition proposée par J.Holt (1943, p. 6) : « Les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même. »

Cohen, de son côté, définit l'aspect à l'aide du concept de « délimitation »¹⁶ :

« La base sur laquelle se déploie l'opposition aspective est partout celle de la délimitation de la relation prédicative ». (1989, p. 63)

« La définition de l'aspect à partir de la notion de « limite » ne confère de valeur positive qu'à l'un des termes : celui précisément dans lequel la limite est envisagée (B). De l'autre (A), on peut dire seulement que la limite n'y est pas envisagée ». (ibid., p. 54)

1.2.1 Perfectif vs accompli

Les deux auteurs s'opposent à la fois par leur définition de l'aspect et par la terminologie qu'ils retiennent. Pour sa part, Comrie choisit d'utiliser les termes de *perfectif* / *imperfectif*, lesquels puisent leur origine dans la tradition latine mais sont ici utilisés pour traduire l'expression russe *soveršennyj (vid)* / *nesoveršennyj (vid)* ; ces termes sont maintenant solidement ancrés dans la tradition linguistique anglaise. Cohen, de son côté, retient les termes français d'*accompli* et d'*inaccompli* utilisés notamment dans la tradition de la linguistique sémitique.

La terminologie que nous retiendrons ici est celle d'<accompli> / <inaccompli> adoptée par Cohen et ces termes seront définis en détail plus loin (§3.2.7). Les termes <perfectif> / <imperfectif> auraient pu être retenus, et seront considérés comme équivalents. La raison motivant notre choix est d'éviter certaines confusions entre forme et sens grammatical. Ainsi, parmi les valeurs de l'*imperfectif* de certaines langues, notamment le russe ou polonais, figurent entre autres celle d'<accompli> (ou <perfectif>)¹⁷.

1.2.2 La notion de concomitance

Un des apports importants de Cohen (1989) est d'avoir associé le *parfait* et le *progressif* grâce au concept de « concomitance » associée à un repère énonciatif (par « adhérence » ou « inhérence »). Voici la définition qu'il fournit (*ibid.*, p. 95) :

« [...] le progressif et le parfait constituent les réalisations respectives de β [la concomitance] dans A [inaccompli] et B [accompli]. » (1989,

16. L'« absence de délimitation » (отсутствие ограниченности) était déjà utilisée par les linguistes russes pour définir certains aspects (Švedova et alii : 1982, p. 608).

17. La formulation consistant à dire que l'*imperfectif* (comme étiquette) désigne parfois l'<accompli> (comme valeur) nous semble moins gênante que celle consistant à dire que l'*imperfectif* (comme étiquette) désigne parfois le <perfectif> (comme valeur).

p. 99). « [...] l'expression de la concomitance constitue par elle-même une mise en relief de certains traits sémiques de A [inaccompli] et de B [accompli]. » (*ibid.*, p. 95) « il [le sujet] est dans le procès de (inhérence), il est avec le résultat du procès (adhérence) ». (*ibid.*, p. 95)

Cohen établit immédiatement une corrélation entre l'opposition accompli / inaccompli et l'opposition concomitant/ non concomitant :

« Les membres de l'opposition aspective fondamentale A [inaccompli] et B [accompli] peuvent donc se dédoubler sur le plan de la concomitance comme ils peuvent se dédoubler ou se détripler sur le plan de la temporalité. » (*ibid.*, p. 95).

En d'autres termes, l'opposition <accompli> versus <inaccompli> est susceptible de se subdiviser en quatre types : <accompli concomitant>, <accompli non concomitant>, <inaccompli concomitant> et <inaccompli non concomitant>. À ces quatre valeurs correspondent les étiquettes fréquemment utilisées de *parfait*, *aoriste*, *progressif* et *habituel*.

Toutefois, Cohen hésite à considérer la concomitance comme étant proprement aspectuelle :

« La notion de concomitance ne doit pas être considérée comme proprement aspective. Elle joue cependant un grand rôle dans le fonctionnement des systèmes d'aspect lorsqu'elle reçoit une expression régulière dans le verbe. (*ibid.*) »

Il est intéressant de noter que Comrie (1976, p. 52) exprime des réticences similaires concernant le traitement du *perfect* :

« [...] many linguists [...] doubt whether the perfect should be considered an aspect at all ».

Après avoir dans un premier temps rejeté la concomitance hors du cadre strictement aspectuel, Cohen nuance cette affirmation en ajoutant :

« [la concomitance] s'incarne de telle manière dans A[inaccompli]et B[accompli] qu'elle en est difficilement séparable. Il y a une sorte d'intrication des deux fonctions. La conséquence en est qu'il arrive fréquemment qu'on définisse une forme aspective sans distinguer ce qui relève de l'opposition de délimitation et ce qui relève de celle de concomitance. » (1989, p. 96)

Concernant la notion de concomitance, Cohen laisse certaines questions en suspens.

Peut-il y avoir concomitance indépendamment de la délimitation aspectuelle ? L'auteur semble répondre par la négative (*ibid.*, p. 102). La question est très complexe et la relation entre ces deux concepts fondamentaux reste donc à préciser de façon plus détaillée (cf §3.2.5 et 3.2.6).

D'autre part, la concomitance à l'accompli n'est pas symétrique de celle associée à l'inaccompli. En effet, l'opposition entre <inaccompli concomitant> et <inaccompli non concomitant> associé à un repère R (différent du moment de l'énonciation T_0) est grammaticalisée dans de nombreuses langues, alors que l'opposition entre <accompli concomitant> et <accompli> associé à un repère R (différent de T_0) est beaucoup plus rarement grammaticalisée¹⁸.

1.2.3. Convergence entre les deux analyses

Ceci étant dit, les analyses de Comrie et de Cohen présentent un certain nombre de convergences. Pour l'un, comme pour l'autre, le *progressif* est conçu comme une sous-catégorie de l'*imperfectif* (ici nommé <inaccompli>). L'une des divergences fondamentales concerne l'aspect *parfait*¹⁹, qui pour Cohen est un type <d'accompli> (ou <perfectif>), alors que Comrie y voit une catégorie entièrement distincte du *perfectif*.

Parmi les convergences entre les deux systèmes, on peut noter plusieurs points : dans les deux cas, l'aspect n'est pas vraiment replacé dans une théorie plus générale du temps et du mode.

L'Aktionsart n'occupe pas une place essentielle dans l'analyse, et l'aspect est surtout étudié en tant que catégorie grammaticale. Enfin, ces deux contributions essentielles pour la compréhension de l'aspect verbal ne mettent en place ni modèle détaillé ni formalisme particulier ou schématisation visant à rendre compte de la complexité des catégories en question.

2. La notion de perspective aspecto-temporelle

Avant d'aborder le modèle aspectuel que nous proposons, nous allons nous arrêter sur une notion fondamentale qui n'a pas été suffisamment développée dans les travaux fondateurs que nous avons cités : celle de perspective aspecto-temporelle.

18. Par exemple, en espagnol les quatre formes sont attestées avec le repère T^0 : *está pintando* (inac. conc./ T_0), *pinta* (inac. non conc./ T_0), *pintó* (acc. non conc./ T_0), *ha pintado* (acc. conc./ T_0) ; mais associé à un repère R révolu, on ne trouve que trois formes : *estaba pintando* (inac. conc./ R_1) / *pintaba* (inac. non conc./ R_1), *había pintado* (accompli/ R_2). Le *plus-que-parfait había pintado* ne précise pas si le procès est concomitant ou non à R_2 , si son résultat est encore pertinent en R_2 ou non.

19. Dans la terminologie de Cohen, rappelons-le, le parfait est décrit comme <accompli> <concomitant>.

2.1 Choix d'une perspective

Le choix de l'aspect <accompli> / <inaccompli>, tout comme le choix d'un <temps>, dépend avant tout de la position adoptée par le locuteur-énonciateur et de la perspective choisie par ce dernier pour envisager la situation ou l'événement qu'il souhaite évoquer.

La liberté (relative) d'ordonner les événements ou les éventualités²⁰ en ayant recours à des analepses ou à des prolepses²¹ est doublée d'une autre liberté, celle de les présenter selon la perspective de l'accompli ou celle de l'inaccompli. Le locuteur peut, s'il le souhaite, présenter la même éventualité en choisissant diverses perspectives.

- (1) *Il a lu sa conférence sur un ton monotone. Pendant qu'il lisait, beaucoup de collègues se sont endormis et se sont réveillés en entendant les applaudissements.*

Dans l'exemple ci-dessus, la première occurrence du verbe « lire » (*il a lu*) envisage la lecture dans la perspective du <passé accompli> et implique que le sujet a achevé sa présentation (au moment du repère R), tandis que la deuxième occurrence (*il lisait*) présente la même lecture dans son déroulement (<passé inaccompli> / au moment R).

La même situation, mais conçue de façon itérative, permet également un tel « embrayage » de l'accompli à l'inaccompli :

- (2) *Il a lu ses conférences sur un ton monotone. Pendant qu'il lisait, beaucoup de collègues s'endormaient et se réveillaient en entendant les applaudissements.*

Le choix de telle ou telle perspective aspecto-temporelle implique la mise en place d'un repère R implicite ou explicite. Ainsi dans l'exemple (1), le repère servant à calculer l'intervalle asserté par *il a lu* est postérieur à la borne finale du procès, tandis que pour *il lisait*, le repère est situé entre les deux bornes de l'événement (pendant le déroulement de la lecture).

2.2 Sélection d'un intervalle

La perspective adoptée par l'énonciateur est liée à la sélection d'un intervalle asserté. Selon les cas, la perspective aspecto-temporelle peut sélectionner l'ensemble du procès ou bien ne sélectionner qu'une phase du procès (inchoative, centrale, terminative). Dans l'exemple ci-dessus, *il lisait* ne réfère qu'à la phase centrale du

20. Terme proposé par Moeschler (1998, p. 4).

21. Voir G. Genette (1972, p. 116). L'auteur envisage également des cas d'enchaînements : Analepses insérées dans des prolepses et prolepses insérées dans les analepses.

procès et en tant qu'inaccompli, il ne désigne ni le commencement ni la fin de la lecture.

Illustrons la notion d'intervalle asserté par les exemples suivants :

(3) *À l'époque, il travaillait déjà à la poste.*

Le caractère <passé> <inaccompli> véhiculé par l'*imparfait* dans cet exemple ne porte pas sur l'ensemble du procès mais uniquement sur un intervalle correspondant à l'époque assertée²². Le fait que le sujet travaille *encore* à la poste, une interprétation rendue possible notamment par la présence de l'adverbe *déjà*, n'intéresse pas l'énonciateur.

Il en va de même dans l'énoncé suivant :

(4) *Sa femme était très belle.*

Le choix de l'*imparfait* n'est pas imposé par le fait qu'une relation référentielle de l'énoncé n'est plus validée en T_0 ²³ (« Sa femme est morte » ou « elle n'est plus belle », ou « ce n'est plus sa femme »). Il est motivé uniquement par la sélection d'une perspective et d'un intervalle de temps correspondant à la période assertée (« je me souviens qu'à l'époque, ils habitaient à Prague... et que sa femme était très belle »).

La sélection d'une phase peut encore être illustrée par l'effet inchoatif que produit l'accompli avec certains états ou processus atéliques. Seule la phase initiale est alors retenue comme le montrent les exemples ci-dessous :

(5) *Sa fille a marché à l'âge de deux ans.*

(6) *Nous nous sommes connus sur les barricades.*

ce qui apparaît clairement avec leurs paraphrases respectives :

(7) *Sa fille a commencé à marcher à l'âge de deux ans.*

(8) *Nous avons fait connaissance sur les barricades.*

22. Notons au passage que, contrairement à l'idée fortement ancrée chez les locuteurs (non linguistes), l'*imparfait* n'implique aucunement que le procès ne soit plus valide au moment de l'énonciation. « À l'époque, il travaillait à la poste » semble suggérer que cela n'est plus vrai en T_0 , mais il n'en est rien comme le montre l'addition de l'adverbe *déjà*. La présupposition de non validation en T_0 est un effet dû au trait <passé> de l'*imparfait*, mais n'appartient pas à la valeur propre de l'*imparfait*.

23. La perspective aspecto-temporelle du passé n'implique pas la non validation du procès en T^0 (cette femme peut être toujours belle actuellement), mais l'inverse n'est pas vrai. Si l'éventualité relatée n'est plus validée en T^0 , alors le passé est obligatoire.

2.3 Perspective spatiale

La plupart du temps, l'énonciateur met en place une perspective temporelle (ou aspecto-temporelle) pour envisager le procès, mais il peut aussi se placer dans une perspective spatiale. La première correspond à un déplacement métaphorique de l'énonciateur dans le temps, tandis que la perspective spatiale correspond à un déplacement de l'énonciateur dans l'espace (changement de point d'observation de « l'énonciateur-observateur »).

Illustrons la perspective spatiale :

(9a) *La mer a maintenant disparu et elle a fait place au désert*²⁴.

Cette phrase est ambiguë dans la mesure où elle peut signifier que la mer a disparu (ex : *la mer d'Aral a presque disparu*) ou bien signifier que la mer a disparu de la vision du locuteur car celui-ci s'est déplacé. Cette ambiguïté n'est pas propre au français. Le même phénomène se produit en anglais où le *present perfect* est employé.

(9b) The sea has now disappeared and there is only desert.

ainsi qu'en russe ou en chinois :

(9c)	<i>more теперь</i>	<i>исчезло</i>	<i>и на его месте</i>
	more teper'	isčez-lo	i na ego meste
	mer maintenant	disparaître(PFCT)-PS	et PRÉP sa place(LOC)
	<i>возникла</i>	<i>пустыня.</i>	
	voznik-la	pustynja	
	apparaître(PFCT)-PS	désert	
(9d)	海 消失了	取而代之的	是沙漠
	hai xiaoshi-le	quer dai zhi de	shi shamo
	mer disparaître-MUT	ce qu'elle remplace	être désert

Dans tous les exemples ci-dessus, l'utilisation du *passé composé*, du *perfectif* (russe), du *present perfect*, ou de *V+le* (mandarin) n'est pas nécessairement lié à un changement du référent « la mer », il peut être lié à un déplacement de l'énonciateur : la mer n'est plus visible du point d'observation où se trouve l'énonciateur (elle a disparu de *son champ de vision*). Les énoncés ci-dessus permettent également une interprétation temporelle impliquant une transformation du référent (« disparition de la mer »), au cours de l'évolution.

24. Un exemple similaire serait par exemple la situation où le locuteur survolant en hélicoptère un fleuve commenterait : « Le fleuve s'est maintenant divisé en deux bras. »

3. Les divers types d'aspect

L'étude des relations complexes entre l'Aktionsart et l'opposition accompli/inaccompli est fondamentale pour l'élaboration d'une théorie de l'aspect verbal. De nombreux travaux posent *a priori* comme équivalents, d'une part, Aktionsart et aspect lexical, et d'autre part, l'opposition *perfectif/imperfectif* (ou dans notre terminologie <accompli> <inaccompli>) et l'aspect grammatical. Ce dernier dépend de la position de l'énonciateur et de la perspective mise en place, tandis que l'« aspect lexical » est inhérent au procès verbal (à la constellation verbale)²⁵. Toutefois, nous verrons (cf. §2.5) que le classement en « aspect lexical » et « aspect grammatical » n'est nullement universel et dépend en réalité de la langue étudiée.

De façon à contourner ce problème et à éviter les distortions dues à la langue du descripteur, il est nécessaire d'établir une liste des classes sémantiques de prédicat, susceptibles d'intervenir dans la délimitation du procès et indépendantes de la morphologie ou de la grammaire d'une langue particulière. Une solution à ce problème a été proposée par S. Dik dans le cadre de sa *Grammaire Fonctionnelle* (1989, 1997). Cet auteur a mis en place une grille aspectuelle en se fondant sur les classes sémantiques de prédicat. Nous allons examiner ci-dessous le modèle qu'il a élaboré.

3.1 La notion d'aspectualité

Dik dresse une liste de cinq types d'aspects sémantiques qu'il désigne par le terme d'« aspectualité »²⁶. Chacune de ces aspectualités est associée à une strate de prédication et possède une portée spécifique (Dik, 1997, p. 220, 241)²⁷.

25. Ou, comme l'ont formulé Bertinetto et Delfitto : « [Aspect is] the specific perspective adopted by the speaker/writer » [...] « Actionality [Aktionsart] is the type of event, specified according to a limited number of relevant properties. » (in Dahl, 2000, p. 190)

26. Dik réserve le terme Aspect pour l'aspect grammatical : « We reserve the term Aspect for those aspectuality distinctions which are grammatically rather than lexically expressed. » (1997, p. 221). Le même principe est adopté par Dik pour opposer *mode* (grammatical) versus *modalité* (sémantique) ainsi que *temps* (grammatical) versus *temporalité* (sémantique).

27. Les types de procès correspondent à une prédication nucléaire, les aspectualités de niveau 2 et 3 sont associées à une « prédication centrale » (« core predication ») réalisée à l'aide d'opérateur $\pi 1$ (« imperfectif, perfectif, ingressif, progressive ») et enfin les aspectualités de niveau 4 et 5 (« quantificational, perspectival aspect » (1997, p. 241) sont construites à l'aide d'opérateur $\pi 2$.

Voici les types d'aspectualité retenus par cet auteur :

1. Types de procès (*states of affairs*)²⁸. L'auteur distingue les traits [+/-dynamique], [+/-télique], [+/-contrôle]
2. Perfectivité / imperfectivité
3. Aspectualité de phase (*phasal aspectuality*) incluant les types suivants : <ingressif>, <progressif>, <continu>, <égressif>.
4. Aspectualité quantificationnelle (*quantificational aspectuality*) incluant les types suivants : <itératif>, <habituel>, <fréquentatif>, <distributif>.
5. Aspectualité de perspective (*perspective aspectuality*) incluant les types suivants : <prospectif>, <prospectif immédiat>, <parfait récent>, et <parfait>.

Une telle classification a plusieurs mérites. Elle permet de distinguer certains types qui ont souvent été amalgamés pour des raisons tenant, entre autres, à l'influence de la morphosyntaxe des langues sur la théorie linguistique.

Elle postule que les aspectualités fonctionnent à des niveaux (ou strates) différents et sont susceptibles de se combiner entre elles, en créant parfois des interactions ou des interférences. Par exemple, l'<itératif> et le <progressif> sont souvent présentés dans le cadre d'un même paradigme bien qu'ils n'appartiennent pas au même type d'aspectualité (l'un est quantificationnel et l'autre phasal) et qu'ils puissent facilement se combiner.

La classification de Dik (1997) pose néanmoins certains problèmes que nous allons brièvement évoquer.

Dik n'intègre pas les concepts proposés par Cohen (1989), notamment celui de « délimitation du procès » et conserve une définition proche de celle élaborée par Comrie (1976) pour définir l'opposition *perfectif / imperfectif*. Nous reviendrons plus loin sur ce point (cf. §3.2).

Un deuxième point contestable dans l'approche de Dik concerne l'intégration du <progressif> au sein des aspectualités de phase. L'emploi du <progressif> dépend fondamentalement de la position de l'énonciateur et de la perspective sélectionnée, tandis les phases du procès sont (relativement) indépendantes de cette dernière. Dans le cadre général que nous avons retenu, le progressif peut être décrit à l'aide des notions d'inaccompli et de concomitance à un repère donné.

28. S. Dik utilise le terme : « States of affairs » (1997, p. 105-117, chap 5). Pour l'aspectualité voir Dik (1997, p. 221-245, chap 9).

Nous allons voir d'autre part que les « aspectualités de perspective » (*perspectival aspects*)²⁹ peuvent également être traitées en ayant recours à la notion de concomitance.

Enfin, Dik ne distingue pas dans sa grille le *sémelfactif* du *singulatif*. Contrairement à l'avis répandu, le *sémelfactif* n'implique pas que le procès ait lieu une seule fois et ne s'oppose pas au *fréquentatif* ou à l'*itératif*³⁰. Il signifie que le procès est envisagé comme un événement singularisé, mais rien n'empêche que cet événement se reproduise :

Voyons un exemple de verbe *sémelfactif* en russe :

- (10) *Он чихнул.* [*perfectif sémelfactif*] On čixnul « Il a éternué (une fois). »
- (11) *Он чихнул три раза.* [*perfectif sémelfactif*] On čixnul tri raza « Il a éternué trois fois. »
* *Он чихал три раза* * On čixal [*imperfectif*] tri raza
- (12) *Он чихал* [*imperfectif*] « Il a éternué (un nombre indéfini de fois) » ou « Il éternuait ».

On voit donc que le <sémelfactif> est parfaitement compatible avec l'<itératif>, ce qui n'est évidemment pas le cas du <singulatif>.

3.2 Configurations et perspectives TAM

De façon à tenir compte de certaines remarques énoncées ci-dessus, je propose un autre modèle qui reprend en partie l'analyse de Dik, mais s'en distingue par plusieurs points fondamentaux.

Les types retenus sont : a) l'aspectualité configurationnelle, b) l'aspectualité quantificationnelle, c) l'aspectualité phasale, d) l'aspectualité délimitative, e) l'aspectualité concomitative, f) l'aspectualité présuppositionnelle.

Toutes ces aspectualités vont être définies et illustrées. De plus, dans un souci de clarté, nous avons élaboré une formalisation simple à l'aide de schémas pour rendre compte des divers cas de figure.

3.2.1 Aspectualité configurationnelle

Cette aspectualité correspond aux divers *types de procès* (Aktionsart) : +/-dynamique, +/-télique, +/-ponctuel, +/- contrôle³¹.

29. L'emploi par S. Dik du terme 'perspective' n'est pas très heureux, dans la mesure où il peut être utilisé pour désigner le point de vue de l'énonciateur qui concerne également l'opposition entre perfectif et imperfectif.

30. Citons par exemple le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994, p. 424) : « L'aspect sémelfactif indique que l'action n'est envisagée que faite une seule fois, par opposition au fréquentatif. »

31. Le trait +/-contrôle est traité par Dik comme faisant partie des « States of affairs » (Aktionsart), bien qu'il s'agisse en réalité plutôt d'un trait modal. La volition, le contrôle sont en effet des notions liées à la modalité désidérative et ne sont

être malade (état), *avoir faim* (état)
écrire une lettre (télique) ; *écrire des lettres* (atélique) ; *tomber* (télique, incontrôlable)

• **Représentation de la configuration du procès**

état.

Ex. « être malade », « être vert », « avoir faim »

~~~~~ processus (atélique).

Ex. « écrire », « travailler », « nager »

~~~~~ ⊥ processus télique.

Ex. « écrire une lettre », « mourir »

Λ processus ponctuel

Ex. « éclater », « arriver », « trouver »

3.2.2 Aspectualité quantificationnelle

Chaque procès (ou phase du procès) peut également être quantifié et l'on peut établir sa fréquence : singulatif, itératif, distributif, fréquentatif, habituel, générique.

écrire une lettre, écrire trois lettres, écrire à chacun, écrire souvent, avoir l'habitude d'écrire des lettres, écrire des lettres (généralement), etc.

Représentation de la quantification des procès

| | | |
|---|---|------------------------------------|
| ~~~ | } | procès unique |
| { ~~~ ~~~ } | | série de 2 procès |
| { ~~~ x N/unité ~~~ } | | série de N procès/ unité de temps. |
| { ~~~ ~~~ ~~~ } | | série illimitée |

3.2.3 Aspectualité phasale

Il est possible de sélectionner une phase d'un procès pour en faire l'objet de la prédication. En théorie, chaque procès offre la possibilité de choisir parmi cinq phases : pré-processuelle, initiale, médiane, finale, post-processuelle.

La sélection est susceptible d'être réalisée selon les langues ou les classes verbales par des moyens lexicaux ou grammaticaux. Illustrons ces cinq phases correspondant par exemple au prédicat : *écrire une lettre*.

- pré-processuelle : *être sur le point d'écrire, (être) avant d'écrire,*
- initiale : *se mettre à écrire, commencer à écrire*
- médiane : *continuer à écrire, être (toujours) en train d'écrire*
- finale : *finir d'écrire*

aucunement liées à une quelconque délimitation, mais nous suivons ici la classification de Dik, dans la mesure où le trait [+/- contrôle] semble encodé au niveau de la prédication nucléaire.

- post-processuelle : *être écrit*

Représentation des phases du procès.

| | |
|--|--|
| $\langle \longleftrightarrow \rangle$ ~~~~~~ | <i>phase pré-processuelle.</i>
Ex. « avant d'écrire, être sur le point d'écrire » |
| <~~~~>~~~~~
<i>i</i> | <i>phase initiale d'un processus.</i>
Ex. « se mettre à écrire » |
| ~~~~~<~~~~>~~~~~
<i>m</i> | <i>phase médiane d'un processus.</i>
Ex. « continuer à écrire » |
| ~~~~~~<~~~~>
<i>f</i> | <i>phase finale d'un processus.</i>
Ex. « finir d'écrire » |
| ~~~~~~ $\langle \longleftrightarrow \rangle$ | <i>phase post-processuelle.</i>
Ex. « après avoir écrit, être écrit » |

Il est possible de combiner³² des aspectualités quantificationnelles avec les diverses phases :

Ex : *être sur le point de prendre l'habitude d'écrire ; commencer à prendre l'habitude d'écrire ; continuer à avoir l'habitude d'écrire, perdre l'habitude d'écrire ; d'habitude, c'est écrit, ou bien avoir l'habitude de commencer à écrire, avoir l'habitude de finir d'écrire, etc.*

Dans les langues naturelles, les phases initiale, médiane, finale sont parfois grammaticalisées respectivement par l'*inchoatif*, le *continuatif* ou le *terminatif*.

La sélection de l'une ou l'autre phase peut aussi être opérée, de façon indirecte, en ayant recours à des aspects qui remplissent d'autres fonctions. Par exemple, la phase médiane peut aussi être indiquée par le *progressif* (cf. §3.2.5) ou le *rémanif* (cf. §3.2.6).

Le type de procès, éventuellement qualifié par des aspectualités quantificationnelles et phasales, constitue une *configuration complexe*. C'est à partir de cette configuration du procès qu'est mise en place la perspective aspectuelle et temporelle.

3.2.4 Aspectualité délimitative

Les trois dernières aspectualités *délimitative*, *concomitative* et *présuppositionnelle* nécessitent la mise en place d'une perspective et donc d'un repère³³.

32. La possibilité de combiner tel ou tel type d'aspectualité dépend bien entendu de la langue en question.

33. Pour la notion de perspective, voir §2. Nous aborderons plus en détail la notion de repère au §3.3.

L'aspectualité délimitative réfère à l'opposition entre <accompli> et <inaccompli>, correspondant respectivement à un procès délimité et à un procès non délimité (Cohen, 1989, p. 54, 63).

Par exemple, au passé :

X a écrit la lettre <acc> ou X écrivait la lettre <inac>

Concernant l'<accompli>, D. Cohen ajoute la précision suivante :

« la délimitation de la relation prédicative met en œuvre dans de nombreuses langues des éléments divers qui focalisent l'attention sur l'achèvement [du procès] certes, mais aussi sur son début. » (ibid, p62).

Sa fille a marché à l'âge de deux ans.

Chaque configuration de procès peut être envisagée à partir de la perspective de l'<accompli> ou de l'<inaccompli> (associée aux divers temps)

Par exemple, au passé :

X était sur le point d'écrire la lettre <inac> ; X a été/ fut sur le point d'écrire <acc> ; X se mit à écrire <acc>, X se mettait à écrire <inac> , X était en train de se mettre à écrire <inac>. X continuait à écrire <inac>, X a continué à écrire <acc>, X finissait d'écrire <inac>, X a fini d'écrire <acc>, C'est écrit <inac>, Cela a été écrit <acc>.

et au futur par :

il sera sur le point d'écrire <inac>, il se mettra à écrire, il sera en train de se mettre à écrire <inac>, il aura commencé à écrire <acc>, il continuera à écrire, il sera (toujours) en train d'écrire <inac>, il aura écrit <acc>, cela sera écrit, cela aura été écrit <acc>.

L'importance de la délimitation pour l'opposition accompli / inaccompli peut être illustrée en français par les énoncés suivants :

| | |
|--|--|
| <non délimité> | <délimité> |
| ? Elle lisait trois livres <inac> | Elle a lu trois livres <acc>. |
| Elle lisait trois livres par semaine <inac> | ? Elle a lu trois livres par semaine <acc>. |
| ? Elle lisait trois livres par semaine durant cet été <inac> | Elle a lu trois livres par semaine durant cet été <acc>. |

L'affinité entre l'inaccompli et le non délimité (l'indéterminé) apparaît ici clairement³⁴. Dès que l'on a affaire à une série indéterminée de procès, l'inaccompli est préférable, tandis que le fait d'envisager

34. Si l'énoncé *Elle a lu trois livres par semaine* peut sembler acceptable, c'est parce que l'on peut aisément imaginer un contexte délimité sous-entendu (ex : *durant cet été*).

la série comme délimitée, avec un nombre fini d'occurrences induit l'accompli.

3.2.5 Aspectualité concomitative

L'aspectualité concomitative correspond à la notion de concomitance que nous avons déjà évoquée au §2.1.2. Nous pouvons la définir de la façon suivante :

Un procès (ou l'une de ses phases) est concomitant à R, si et seulement si, il se trouve dans le voisinage immédiat de R, c'est-à-dire, s'il se déroule pendant R ou si son résultat reste pertinent en R.

Associée à celle de délimitation (accompli / inaccompli), elle permet notamment de traiter le *progressif* et le *parfait*. Elle permet aussi de traiter le cas du *prospectif*³⁵. Ce dernier désigne un procès virtuel qui en T° (ou T) tend à être actualisé mais ne l'est pas encore.

Concernant le *progressif*, un point important mérite d'être précisé. La caractérisation de ce dernier comme un marqueur <inaccompli> <concomitant> est souvent insuffisante. En effet, dans de nombreuses langues, le *progressif* comporte un troisième trait : <dynamique>. C'est précisément ce trait qui explique certains conflits avec les configurations statives³⁶.

(13) *She is writing to him right now* « elle est en train de lui écrire »
(progressif) <inac>, <conc> <+dyn>

(14) *The letter is written in Nepali.* « La lettre est écrite en népalais. »
(statif) <inac>, <conc> <-dyn>

En anglais, le trait dynamique véhiculé par le progressif est néanmoins parfois neutralisé avec certains verbes :

(15) *She is sitting over there* « elle est assise là-bas » (statif) *« elle est en train d'être assise là-bas »

Il est donc nécessaire de distinguer le *progressif* <dynamique> du *statif* <non-dynamique>. Ce dernier est morphologiquement marqué dans certaines langues comme le mwotlap (François 2003, p. 79).

(16) kēy N-ēglal galsi na-vap to-mōtlap
3 PL STA-savoir bien ART-parole de-Mwotlap
« Ils connaissent bien la langue mwotlap. »

35. Dans son analyse de la notion de concomitance, Cohen (1989) n'aborde pas le cas du *prospectif*.

36. Cela explique que le progressif en chinois, en anglais, en dzongkha (Bhutan) et dans de nombreuses langues ne soit pas compatible avec des verbes comme « aimer », « savoir », « sembler », etc. : * *is knowing*, ? *is liking*, * *is seeming*.

François ajoute : « Les verbes dynamiques (ex. aller, courir, dire, couper...) sont normalement incompatibles avec cette marque de statif ».

3.2.6 Aspectualité présuppositionnelle

On peut distinguer ici plusieurs types qui sont étroitement liés : le *mutatif*, le *rémansif* et le *précessif*.

Le *mutatif* indique un changement de situation. Le changement est compatible aussi bien avec un inaccompli qu'avec un accompli. Le *mutatif* est notamment présent en chinois avec la particule finale /le/ (Li & Thompson, 1982 ; Xu Dan, 1996)³⁷ et en birman avec la particule /pi/ (Bernot, 1980 ; Vittrant, 2002, 2004). Son emploi est en général concomitant à T°.

- (17) 'wa la-pi
gros venir-MUT « (tiens !) qu'est ce que vous avez grossi ! »³⁸
- (18) 下雨了
xia yu-le
tomber pluie-MUT « (tiens !) il pleut. » (il ne pleuvait pas, mais maintenant, il pleut).

Le *mutatif* n'implique pas nécessairement un changement objectif dans la situation. Il peut s'agir également de la prise de conscience du locuteur d'un élément qu'il n'avait pas remarqué jusqu'à présent, comme la pluie dans l'exemple ci-dessus (Thompson, 1982, p. 31 ; Vittrant, 2004), ce qui rappelle les effets de perspective que nous avons abordés au §2.

- (19) 我要去了
wo yao qu-le
je vouloir aller-MUT
« (Finalement), je vais y aller » (je n'avais pas l'intention mais j'ai changé d'avis).
- (20) 我不吃了
wo bu chi-le
je NEG manger-MUT « Je ne veux plus manger » (j'ai mangé et n'ai plus faim).

En mandarin, la particule LE finale, est aussi susceptible d'apparaître avec un inaccompli comme le montrent les exemples ci-dessus aussi bien qu'avec un accompli :

37. Les exemples ci-dessous sont empruntés à Li & Thompson (1982). Les termes *mutatif* et *précessif* sont proposés par nous.

38. Ce compliment équivaut à « Vous avez bonne mine » et est associé, en Birmanie à l'idée de prospérité.

- (21) 我在那里住了两个月了
 wo zai nali zhu-le liang ge yue-le
 je à là-bas habiter-ACC deux CL mois-MUT
 « Cela fait deux mois que j'y habite ». (Lit : j'ai habité là deux mois)³⁹

Le rémansif « consiste à prédiquer la continuation d'un procès déjà entamé (action ou état) : A est encore en train de P. » (François 2003, p. 130). Voyons un exemple emprunté au mwotlap (*ibid*) :

- (22) *kōyō tatal lapgetō*
 3DU marcher REM
 « Ils sont encore en train de se promener ».

Le <précessif> consiste à affirmer que le procès en question qui était attendu au moment de l'énonciation (ou au moment R) s'est en réalité *déjà* produit ou est *déjà* entamé. Dans de nombreuses langues, sinon la plupart, cette fonction est rendue par l'adverbe « déjà » ou bien par des expressions similaires au français « ça y est ! ».

Dans certaines langues, cependant, le précessif est véhiculé par des suffixes ou des auxiliaires TAM, comme c'est le cas en tibétain :

- (23) ང་ཁ་ལག་བཟས་ཚར་
nga kha.lag bzas-tshar
 1SG repas manger-PRE
 « Ça y est ! j'ai déjà mangé. » (par exemple en réponse à une invitation).⁴⁰

3.3. Repères aspectuels

Le choix d'une perspective implique la mise en place d'un repère (R). Parmi les aspectualités évoquées en 3.2, on doit distinguer celles qui requièrent la mise en place d'un repère (d, e, f) et celles qui ne sont pas calculées en fonction d'un repère (a, b, c).

Le repère peut être implicite ou explicite mais il est obligatoire pour le calcul des aspectualités de délimitation, de concomitance et de présupposition.

Le repère aspectuel (R) peut se confondre avec un repère temporel (T), mais cela n'est pas toujours le cas. Par exemple, lorsqu'on a affaire à un <inaccompli> <concomitant/ R> du <présent>, le repère R se confond avec le moment de l'énonciation (R= T₀), c'est à dire le même repère que celui utilisé pour construire le temps.

39. Exemple également emprunté à Li & Thompson (1982, p. 35). La traduction anglaise est : « I have lived there for two months ».

40. Le précessif est formé avec le verbe auxiliaire *tshar* qui signifie « finir ».

(24) *Il est en train de lire le journal, en ce moment.*

En revanche, dans le cas de l'*imparfait* français indiquant la valeur <inaccompli> <concomitant/ R> du <passé>, le repère aspectuel R et le repère temporel T_o sont distincts. (R = quand je suis arrivé, T_o = moment de l'énonciation)

(25) *Il était en train de lire le journal quand je suis arrivé.*

On peut noter enfin que les diverses aspectualités abordées au §3.2 sont souvent étroitement liées à la notion de *délimitation* qui se décline de diverses manières. La délimitation concerne :

en a) les limites téléliques intrinsèques au procès (ou l'absence de limite)

en b) le nombre déterminé (ou non) de procès / d'occurrences de procès.

en c) les phases à l'intérieur du procès.

en d) les bornes (α , ω) du procès par rapport à un repère R.

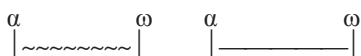
en e) le domaine de concomitance de l'éventualité avec le repère R

Seules certaines aspectualités configurationnelles et présuppositionnelles ne sont pas directement associées à la notion de délimitation⁴¹.

Malgré ces restrictions, on voit que la notion de délimitation est bien centrale au domaine de l'aspect. Dans cette optique, l'aspect correspond à une catégorie fondamentalement différente de celle du temps pour lequel la *notion de délimitation* n'intervient pas⁴².

3.4 Représentation des configurations et des perspectives

Nous allons représenter ci-dessous certaines perspectives associées à diverses configurations élémentaires⁴³. Pour symboliser le début et la fin d'un processus (ou un état), des barres initiale (α) et finales (ω) seront utilisées.



L'intervalle asserté apparaît entre crochets [~~~] et il est associé à un repère R. Ce dernier est positionné à la droite de l'intervalle asserté.

41. L'opposition entre état et procès est fondée sur le trait +/-dynamique. La notion de contrôle n'est pas non plus associée à une quelconque délimitation du procès.

42. Voir §4. Ce qui est fondamental pour le temps est l'antériorité ou la postériorité par rapport à un repère.

43. Il ne s'agit bien entendu pas de présenter ici de façon exhaustive toutes les combinaisons possibles des configurations et des perspectives, mais uniquement les plus courantes.

Dans la représentation utilisée ici, le point fondamental est l'inclusion d'une limite (initiale, finale ou les deux) ou la non-inclusion d'une limite dans l'intervalle asserté, symbolisé entre crochets. Ajoutons enfin que lorsque le procès (ou l'une de ses phases) correspond à une modalité <irrealis>, le schéma apparaît en italique (voir les exemples ci-dessus.).

• **Perspectives <inaccompli concomitant>**

Les schémas (a-c) illustrent la perspective <inaccompli concomitant> associée aux trois temps. La configuration choisie pour l'illustration est ici un processus atélique.

a)

$$\begin{array}{c} \alpha \quad \omega \\ \left| \sim[\sim] \sim \right| \\ R \end{array} \quad T^{\circ} \quad \bullet \rightarrow \text{<Passé inaccompli (concomitant) /R>} \\ (26) \text{ Claude était en train de nager}$$

b)

$$\begin{array}{c} \alpha \quad T^{\circ} \quad \omega \\ \left| \sim[\sim] \sim \right| \\ R \end{array} \quad \text{<Présent inaccompli (concomitant) /R>} \\ (27) \text{ « Claude est en train de nager. »}$$

L'italique signale l'irrealis : dans le cas d'un procès inaccompli concomitant à T° , seul le segment déjà observé constitue une modalité realis, en revanche ce qui suit T° ne peut être considéré comme certain (Par exemple, Claude peut s'arrêter de nager immédiatement après l'énonciation.).

c)

$$\begin{array}{c} T^{\circ} \quad \alpha \quad \omega \\ \bullet \rightarrow \left| \sim[\sim] \sim \right| \\ R \end{array} \quad \text{<Futur inaccompli(concomitant) /R>} \\ (28) \text{ « Claude sera en train de nager. »}$$

• **Perspectives de l'<inaccompli non concomitant/R>**

Le schéma suivant illustre l'<inaccompli non concomitant> du passé.

(29) « Claude nageait (souvent) dans le lac » (à cette période R)

d)

$$\begin{array}{c} A \quad Z \quad T^{\circ} \\ \{ \left| \sim \right| \dots [\left| \sim \right| \dots \left| \sim \right|] \dots \left| \sim \right| \} \\ R \end{array} \quad \bullet \rightarrow$$

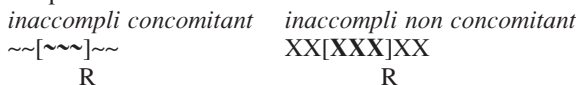
Comparons avec le schéma de l'<inaccompli concomitant> du passé :

$$\begin{array}{c} \alpha \quad \omega \quad T^{\circ} \\ \left| \sim[\sim] \sim \right| \\ R \end{array} \quad \bullet \rightarrow \text{<Passé inaccompli (concomitant) /R>} \\ (30) \text{ Claude était en train de nager}$$

• **Point communs entre les types d'<inaccompli>**

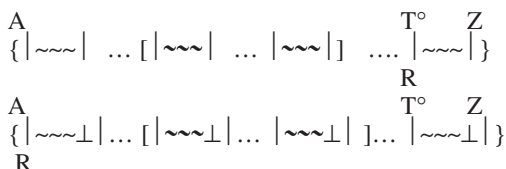
Le schéma suivant a pour objectif d'illustrer les similitudes entre l'<inaccompli concomitant> et l'<inaccompli non concomitant>, et le fait que de nombreuses langues du monde (français, russe, tibétain standard, etc.) marquent les progressifs (ou les statifs) d'une façon identique à celle des habituels. Ainsi : « Claude écrit » signifie aussi bien « Claude est en train d'écrire que » Claude écrit (souvent, d'habitude). »

L'identité du marquage morphosyntaxique peut s'expliquer par le fait que les constructeurs de langue (Hagège 1993) traitent les séries de procès non délimitées comme un continuum formant un « macroprocès », ce que l'on peut représenter ainsi :



où « X » équivaut à un procès, et « XXX » à une série de procès non délimitée. Le schéma permet de constater les points communs entre les deux significations grammaticales : la perspective est la même mais elle porte sur un objet dans un cas et sur une série d'objets dans l'autre.

En réalité, le marquage identique cache des différences profondes. Lorsque l'on a affaire à un procès habituel, aucune précision n'est fournie sur chacun des procès constituant la série. Il est notamment impossible de dire si chacun des procès est mené jusqu'à son aboutissement dans le cas de procès téliques : ainsi, l'énoncé « Claude écrit des lettres tous les matins » ne permet pas de savoir si chacune des lettres est achevée ou bien si les lettres sont inachevées. Les deux cas peuvent être représentés par les schémas suivants :



Certaines langues comme le bulgare ou la langue des signes française (LSF) peuvent néanmoins préciser grammaticalement la distinction. En bulgare, l'*imperfectif primaire* est utilisé dans le premier cas, tandis qu'un *imperfectif secondaire* est parfois utilisé dans le second, comme nous allons le voir dans les exemples ci-dessous empruntés à Guentchéva (1990, p. 77)⁴⁴ :

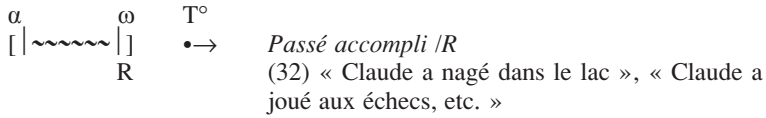
- (31) *Ivan piše* [Imperfectif primaire] *vseki den po edno pismo*
 « Jean écrit une lettre par jour » (les lettres peuvent être inachevées)
- (31') *Ivan napisva* [Imperfectif secondaire] *vseki den po edno pismo*
 « Jean écrit une lettre par jour » (chaque lettre est achevée)

• Perspectives de l'<accompli /R>

Les schémas (e, f) illustrent la perspective <accompli> associée au <passé> et au <futur>. La configuration choisie est ici un processus atélique.

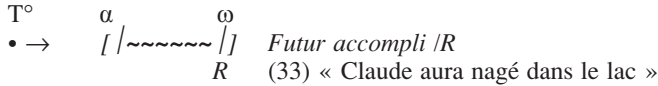
44. Il existe deux types d'*imperfectifs secondaires* : le premier subit un glissement sémantique important par rapport à l'imperfectif primaire. Le second illustré ici possède un sens très proche du premier. Concernant la morphologie et les valeurs des imperfectifs secondaires, voir Guentchéva (1990, p. 61-82).

e)



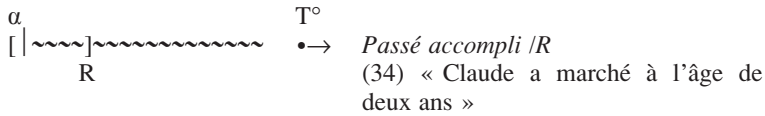
Le traitement du <passé> <accompli> des configurations atéliques constitue l'une des différences essentielles entre les langues slaves et d'autres systèmes plus "classiques". En effet, une phase comportant un procès atélique comme : « Hier, il a joué aux échecs » se traduit en russe par : вчера, он играл в шахматы. *včera on igral* (imperfectif) *v šaxmaty*, et ne peut en aucun cas apparaître au perfectif : *вчера, он сыграл в шахматы. **včera, on sygral* (perfectif) *v šaxmaty*, même si la perspective correspond à l'<accompli>.

f)



Le schéma suivant illustre l' <accompli > <inchoatif >

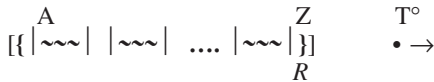
g)



Le schéma suivant illustre l' <accompli/R > impliquant une série de procès (35) « Claude a souvent nagé dans le lac ».

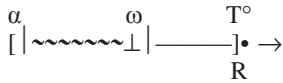
Notons que dans de nombreuses langues (russe, polonais, chinois, etc.), l'accompli est difficilement compatible avec l'adverbe de fréquence « souvent » qui ne permet pas de délimiter précisément la série.

h)



• Perspectives de l'<accompli concomitant /R>

Dans le schéma suivant, les traits d'union qui joignent la borne finale et T° symbolisent l'état résultant au moment T° ou la pertinence actuelle (*current relevance*) du procès.



(36) « Claude a écrit la lettre, la voici. »

3.5 Interactions entre les types d'aspectualité

Le modèle « Configurations et perspectives » que nous venons de présenter permet de rendre compte des interactions entre les divers types d'aspectualités. Ces interactions ne peuvent être clairement établies que lorsque les classes lexicales ont été précisément établies dans une langue donnée (cf. §3.6).

Parmi les interactions fréquentes figurent celles impliquant l'aspectualité configurationnelle (état, processus atélique, processus télique, ponctuel, contrôle) et les perspectives accompli /inaccompli, on rencontre les cas suivants :

- a) la perspective est incompatible avec la configuration
- b) la perspective est modifiée par la configuration
- c) la configuration est modifiée par la perspective

Théoriquement il existe un quatrième cas correspondant à la modification à la fois de la perspective et de la configuration, mais nous en avons pas d'exemple attesté.

a) Le premier cas (a), très fréquent, peut être illustré par l'incompatibilité déjà évoquée entre le *progressif* et les verbes d'état (cf. 3.2.5, ex. 15)

b) Pour illustrer l'interaction entre perspective et configuration du type b), prenons l'exemple tout à fait frappant du créole antillais. Le morphème indiquant la perspective change de sens selon la configuration à laquelle il est associé. Avec des verbes d'état, le morphème Ø indique l'inaccompli tandis qu'avec les verbes dénotant un processus, ce même morphème indique l'accompli comme le montrent les exemples suivants :

Verbes d'état : mwẽ eme « *J'aime* » (inaccompli), mwẽ pe « *J'ai peur* » (inaccompli)

Verbes de processus : mwẽ travaj « *J'ai travaillé* » (accompli) mwẽ kuri « *J'ai couru* » (accompli)

Le morphème /ka/ qui commute avec Ø voit également son sens légèrement se modifier : avec un processus, il réfère aussi bien à l'inaccompli concomitant que non concomitant, tandis qu'avec un état :

mwẽ ka eme « *J'aime* » (inaccompli non-concom.), mwẽ ka pe « *J'ai peur* » (inaccompli non-concom.)

il marque un <inaccompli> <non concomitant> (habituel) mais n'est pas employé avec le <concomitant>.

Un autre exemple nous est fourni par le mwotlap. Le morphème /ne-/ qui marque le statif est normalement incompatible avec des verbes de processus, mais il redevient compatible avec ces derniers lorsque l'on a affaire à une perspective habituelle, généralement marquée par un redoublement du verbe⁴⁵ :

45. Exemple emprunté à François (2003, p. 81, 168). Mon analyse diffère quelque peu de la sienne : pour justifier l'unité sémantique de /ne-/, A. François considère en effet que ce morphème retient son trait statif avec le verbe « manger ».

- (37) no NE-gengen nē-mrēit
 1sg STA-manger : DUP ART-pain
 « J'ai l'habitude de manger du pain. »

c) En thaï, on constate le phénomène inverse (c) : la configuration est modifiée par le morphème du progressif. En effet /kamlɑŋ/ est habituellement employé avec des verbes de processus, mais il est compatible avec des verbes d'état. Le trait dynamique que comporte l'auxiliaire /kamlɑŋ/ transforme alors l'état en un processus :

- (38) kamlɑŋ hê:ŋ
 PROG (être) sec
 « (c') est en train de sécher »

L'effet inchoatif de l'accompli est encore une autre illustration de cette interférence entre perspective et configuration. L'accompli transforme la configuration stative en une configuration dynamique correspondant à l'entrée dans l'état (cf. ex. 6).

3.6 *Aspect lexical ou grammatical ?*

Revenons sur la distinction entre « aspect lexical » et « aspect grammatical »⁴⁶ qui est encore fréquemment utilisée. Une telle approche nous semble erronée, particulièrement dans une démarche typologique, pour plusieurs raisons. Il s'agit tout d'abord d'une présentation réductrice, car, comme nous l'avons vu plus haut, on peut distinguer de nombreux types d'aspectualités (et non une opposition entre deux types, cf §3.2), et d'autre part, parce que chaque langue choisit de grammaticaliser certaines notions, ou au contraire de les encoder au niveau du lexique. L'*aspect grammatical* d'une langue peut correspondre à un *aspect lexical* dans une autre langue. De façon générale, si l'opposition <accompli/ inaccompli> est exprimée à l'aide de morphèmes flexionnels, il arrive également qu'elle soit rendue par des périphrases ou encore par des moyens dérivationnels. C'est précisément ce cas que l'on rencontre dans les langues slaves, où l'opposition perfectif/ imperfectif est fortement lexicalisée.

À l'inverse, si les types de procès sont généralement exprimés par des moyens lexicaux, il arrive que certains types de procès soient véhiculés par des flexions. Par exemple, la différence entre état et procès peut être marquée en mandarin de façon grammaticale :

46. Concernant le caractère très problématique de cette terminologie, voir également Dahl (1985, p. 27). Cette formulation est d'autant plus curieuse que l'on oppose rarement temps lexical et temps grammatical, ou encore mode lexical et mode grammatical.

- (39a) 他 穿着 一件 黑的 大衣
ta chuan- zhe yi jian hei-de dayi
 il porte-DUR un-CL noir-GEN manteau
 « il porte un manteau noir »
- (39b) 他 正在穿 一件 黑的 大衣
ta zhengzai- chuan yi jian hei-de dayi
 il PROG-porte un-CL noir-GEN manteau
 « il met un manteau noir »

De la même façon, en tibétain :

- (40a) ཁོ་རང་ སློད་ཐུང་ དཀར་པོ་ གོན་གྱི་འདུག
kho.rang stod.thung dkar.po gon-gyi.'dug
 « il met une chemise blanche »
 il chemise blanc porter-INAC+CONST
- (40b) ཁོ་རང་ སློད་ཐུང་ དཀར་པོ་ གོན་བསྐྱད་བཞག
kho-rang stod.thung dkar.po gon-bsdad-bzhag
 il chemise blanc porter-DUR-INF
 « il porte une chemise blanche »

Contrairement au chinois ou au tibétain, la différence entre « mettre (un vêtement) » et « porter (un vêtement) » est dans la plupart des langues marquée lexicalement (comme l'illustrent nos traductions françaises). Toutefois, il ne faudrait pas considérer ces langues exceptionnelles de ce point de vue.

Le même phénomène est attesté en mwotlap ; dans cette langue du Vanuatu, il semble même que l'absence de distinction au niveau lexical soit, sinon générale, du moins fréquente comme le montre François (2003, p. 103) :

« On pourrait citer des dizaines de lexèmes semblables à mtiy [*s'endormir, dormir*], pour lesquels il n'est ni possible, ni à vrai dire nécessaire, de décider s'il faut les traduire a priori comme un événement ou comme un état. »

Il fournit ainsi la liste suivante (2003, p. 103) que je reproduis partiellement⁴⁷ :

| Lexème | <i>phase télélique</i> | <i>phase atélique</i> |
|----------------|------------------------|-------------------------|
| <i>mat</i> | « mourir » | « être mort » |
| <i>mlēmlēg</i> | « noircir » | « être noir » |
| <i>mtēgteg</i> | « prendre peur » | « avoir peur » |
| <i>gom</i> | « tomber malade » | « être malade » |
| <i>wē</i> | « guérir » | « être en bonne santé » |

47. J'ai conservé les termes de l'auteur. Les « phases atéliques » désignent à mon sens des états.

| | | |
|---------------|------------------------|-----------------------|
| <i>hey</i> | « enfiler (un habit) » | « porter (un habit) » |
| <i>tēy</i> | « saisir » | « avoir en main » |
| <i>myōs</i> | « s'enticher de » | « aimer, vouloir » |
| <i>tmayge</i> | « vieillir » | « être vieux » |

Enfin, un autre problème de taille apparaît lorsque l'on a recours à la notion d'« aspect lexical ». L'aspect « lexical », c'est à dire dans notre terminologie *l'aspectualité configurationnelle* (ou type de procès) varie subtilement d'une langue à l'autre. On peut illustrer ces divergences configurationnelles au niveau lexical par l'exemple du verbe 死 *si* « mourir » (ou plutôt « être mort ») en chinois. Il semble que dans cette langue, le lexème réfère en réalité plutôt à un état qu'à un processus, contrairement au français ou à ses équivalents dans les autres langues européennes. En effet, en mandarin, les verbes d'état ne sont pas compatibles avec la marque du progressif :

- (41) *他 正在 死
ta zhengzai si
 il PROG mourir
- (42) 他 快要 死了
ta kuai yao si-le
 il vite PROSP mourir-MUT
 « il est en train de mourir » (Litt. « il sera bientôt mort »)

Le même phénomène est d'ailleurs observé en japonais. Dans cette langue, la désinence *-tei-ru/* associée à un verbe d'activité marque le progressif tandis qu'avec un verbe d'état, elle dénote un statif. Or, associé au verbe *shin-u* « mourir », *shin-dei-ru* signifie « il est mort » et non « (il) est en train de mourir », ce qui confirme le statut de verbe d'état de *shin-u*. Pour exprimer le sens progressif, il faut comme en chinois passer par un prospectif *shini-sô da* « il est sur le point de mourir ».

Nous voyons donc bien à travers tous ces exemples que l'aspect lexical n'est pas le même selon les langues et qu'il convient donc de définir la « configuration » des prédicats (cf. 3.2.6) dans chaque langue considérée.

4. Les divers types de temporalité

Le temps, tout comme l'aspect, est encodé linguistiquement de manière procédurale et il implique des calculs qui nécessitent la mise en place de repères⁴⁸.

48. Concernant la référence temporelle et divers systèmes de repérage, voir notamment Saussure (1998) et Moeschler (1998 a et b).

4.1 Repères temporels

Les repères temporels (T) sont similaires aux repère aspectuels (R) mais ne coïncident pas nécessairement. On peut distinguer les repères temporels suivants :

- 1) le moment de l'énonciation
- 2) le moment de l'audition
- 3) le moment de l'écriture
- 4) le moment de la lecture
- 5) le moment de la narration
- 6) le moment asserté

Dans la situation normale de communication à l'oral, le repère temporel par défaut correspond au moment de l'énonciation, que l'on désigne souvent conventionnellement par T°. Tout temps déictique⁴⁹ <passé>, <présent> ou <futur> est donc calculé par rapport à ce repère énonciatif. Le passé correspond à une éventualité⁵⁰ antérieure à T° ; le présent, une éventualité coïncidant avec T° ; le futur, une éventualité postérieure à T°.

La catégorie de <présent> appelle ici deux remarques : premièrement, le moment de l'énonciation étant en évolution constante, deux occurrences du <présent> dans un même énoncé peuvent renvoyer à deux moments de l'énonciation distincts, comme l'a noté W. Klein⁵¹ : « From now, it is precisely three seconds to now. »

Deuxièmement, ce temps possède une propriété bien particulière : le présent est « élastique » et désigne aussi bien l'immédiateté du moment de l'énonciation que l'époque dans laquelle se situe le locuteur (cf. Pilot-Raichoor 1998, p. 105).

Si le découpage du temps déictique en trois intervalles (*passé, présent, futur*) est fréquent, il existe toutefois dans la grammaire de certaines langues d'autres découpages comportant des subdivisions du passé ou/et du futur.

Celles-ci sont définies en fonction du degré d'éloignement par rapport à T° aussi bien dans le passé que dans le futur : quelques heures, 1 jour, 2 jours, 3 jours, des semaines, des années, des siècles⁵², etc.

49. On rencontre parfois les termes absolu / relatif pour référer à l'opposition temps déictiques / temps non déictiques. Cette terminologie est regrettable car les temps déictiques n'ont précisément rien d'absolu et sont relatifs à T°.

50. Pour reprendre le terme de Moeschler (1998, p. 4) calqué sur le terme anglais *eventuality*.

51. « On time and arguments » (manuscrit non publié, p. 2).

52. Voire une distance très lointaine correspondant à un passé ou un futur légendaires.

Citons un exemple tiré du haya, langue bantoue de Tanzanie (Comrie 1985, p. 90).

- (43) *tw ákôma* « nous avons attaché » (plus tôt, aujourd'hui)
tukomíle « nous avons attaché » (hier)
túkakôma « nous avons attaché » (avant-hier)

D'après Comrie (1985, p. 97), rarissimes sont les systèmes grammaticaux marquant plus de 5 degrés temporels, la plupart n'en comportant que deux ou trois. D'une manière générale, les systèmes temporels des langues naturelles manifestent une dissymétrie entre <passé> et <futur> : les temps du passé sont plus nombreux que ceux du futur (*ibid.*, p. 85).

L'existence d'un repère énonciatif servant au calcul du temps est une propriété fondamentale du temps linguistique qui ne souffre aucune exception⁵³ dans les langues du monde, qu'elles soient orales ou signées.

Toutefois, le caractère universel du repère énonciatif ne doit pas occulter l'existence d'autres repères. Examinons maintenant cinq autres repères possibles. Le moment de l'audition coïncide normalement avec le moment de l'énonciation, mais cela n'est pas toujours vrai, notamment dans le cas de messages enregistrés. Le locuteur peut alors choisir comme repère le moment de l'énonciation ou bien, par empathie, le moment (présumé) de l'audition :

- (44a) *Quand tu entendas ce message, je serai déjà loin.* (repère T = moment de l'énonciation).
 (44b) *Alors que tu écoutes ce message, je suis déjà loin* (repère T = moment de l'audition).

À l'oral, comme à l'écrit, le repère temporel peut également être transféré au *moment asserté*.

- (45) *Aucun des « poilus » internés depuis 14-18 ne survivra.* (*Le Monde*, 17 oct. 2003)

Dans l'exemple ci-dessus, le futur de *survivra* est calculé à partir d'un repère temporel translaté correspondant au moment asserté. Dans cet article, il est question des malades mentaux internés sous le régime de Vichy et le repère temporel est donc la deuxième Guerre Mondiale. Voyons ici un autre exemple :

53. Il n'y aucune exception connue à ce jour. Par cette propriété, le temps linguistique se distingue fondamentalement du temps physique qui est calculé à l'aide de divers étalons. Notons au passage qu'il ne faut pas confondre l'existence universelle d'un repère énonciatif avec celle d'un <temps> grammatical qui, elle, n'est pas universelle.

- (46) *La coulée de boue qui a parcouru 400 mètres avant de s'abattre mercredi dernier sur une usine de produits laitiers et sur la nationale [...] aura fait 10 morts. (Libération, 26 avril 2000).*

Grâce à sa possibilité de transfert à un repère passé, le *futur antérieur* est fréquemment employé en français pour indiquer un bilan.

D'autres repères sont couramment employés tels que le moment de l'écriture, le moment de la lecture ou celui de la narration :

- (47a) *Quand tu liras ce message, je serai déjà loin. (repère T= moment de l'écriture).*
 (47b) *Alors que tu lis ce message, je suis déjà loin (repère T= moment de la lecture).⁵⁴*

Pour le repère correspondant au *moment de la lecture*, prenons encore un autre exemple, tiré du *Chiendent* de R. Queneau, dans lequel Saturnin, un protagoniste, s'adresse directement au lecteur :

- (48) *N'empêche que, blague à part, ça avance, mon grand ouvrage. Hein ? Regardez le numéro de page en haut à droite[.] il ne reste plus beaucoup à lire. S'pa ? (Chiendent, p. 409)*

Le présent de *reste* et l'impératif de *regardez* sont calculés par rapport au moment de la lecture.

Enfin dans la fiction, le repère temporel correspond au moment de la narration, c'est-à-dire au moment (réel ou fictif) où le narrateur conte son histoire.

- (49) *En septembre 2999, à quelques mois des fêtes, les combats marquèrent une pause sur le front extérieur (Le temps des Olympiens, Serge Lehman) (Repère T = moment de la narration).*

Il est souvent impossible de déterminer précisément ce moment de la narration qui est purement conventionnel et permet d'introduire un récit au passé. Dans l'exemple ci-dessus, le repère T est postérieur au troisième millénaire.

Parfois le temps des événements se rapproche au fur et à mesure du moment de la narration comme c'est le cas dans *L'Éducation sentimentale*. Alors que le récit commence une vingtaine d'années avant le moment de la narration, on trouve dans le dernier chapitre la phrase suivante :

- (50) *Vers le commencement de cet hiver, Frédéric et Deslauriers causaient au coin du feu. (La Pléiade, p. 453)*

Le démonstratif *cet* est un *pseudo-déictique* qui renvoie au moment de la narration.

54. Ou le bel exemple historique rapporté par Comrie (1985, p. 16) : « You are leaving West Berlin », texte écrit sur un panneau à la frontière de Berlin Ouest.

4.2 Systèmes à « deux temps » et systèmes à « trois temps »

Certains systèmes temporels ne comportent pas trois temps déictiques, mais deux. Ainsi on trouve une opposition entre <non futur> (présent-passé) versus <futur> en birman, en takelma (Oregon), en dyirbal (Australie)⁵⁵, etc.

De tels systèmes illustrent l'asymétrie fondamentale existant entre le passé et le futur, ce dernier n'étant par définition jamais certain⁵⁶. Cette asymétrie est confirmée par le fonctionnement de l'aspect. En effet, l'opposition <accompli> <inaccompli> fréquente au <passé> est souvent neutralisée au <futur>⁵⁷. Ce qui est plutôt étonnant, c'est la simplification opérée par certaines langues dans lesquelles le futur apparaît comme symétrique du passé.

Dans le cas de dichotomies entre <non futur> et <futur>, on peut se demander si le temps déictique est bien grammaticalisé, ou si ces systèmes ne reflètent pas plutôt une opposition essentiellement modale entre <realis> (passé, présent) et <irrealis> (futur). C'est le cas par exemple en birman : bien que la particule verbale /mɛ/ soit associée au futur et /Tɛ/ soit associée à la fois au <passé> et au <présent>, le système correspond en réalité à une opposition plus générale entre mode réel et irréel, la marque /mɛ/ étant aussi utilisée pour les conditionnels et d'autres valeurs épistémiques.

On trouve également des langues dans lesquelles c'est la distinction entre <passé> et <non passé> qui est marquée. C'est le cas notamment du yidij (Australie, Dixon...) ou du japonais⁵⁸. De telles dichotomies pourraient à l'origine refléter une opposition essentiellement aspectuelle entre « achevé » et « inachevé », un procès au *présent* partageant avec un procès au *futur* le fait de ne pas être achevé en T°.

4.3 Temps non déictiques vs temps non marqués

Concernant les temps non déictiques, il convient de faire une distinction entre les emplois verbaux qui, dans les langues naturelles, renvoient à un <temps> (passé, présent ou futur), calculé par rapport

55. Pour le birman, cf. Bernot (1980), Vittrant (2004) ; pour le dyirbal, Dixon (1972), et pour le takelma S.Chung & A. Timberlake (1985, p. 204).

56. Le caractère incertain du futur peut aussi être souligné lexicalement dans certaines cultures, comme le montre l'annonce de la compagnie Bangladesh Biman : « l'avion atterrira dans cinq minutes, Inch'Allah ! »

57. Le russe et plus généralement les langues slaves, dans lesquelles l'opposition <inaccompli> / <accompli> (*imperfectif/perfectif*) est systématique au futur, représentent un type plutôt exceptionnel.

58. Le morphème *u* /*ru* marque le <non passé> (présent et futur) tandis que le morphème *ta* marque le <passé>

à un repère distinct de T° (cf. ex. 45, 46, 49 ou le *plus-que-parfait*) et ceux qui ne précisent aucun <temps> particulier comme c'est le cas des formes participiales de nombreuses langues. Seuls les premiers peuvent être qualifiés de <temps> non déictiques, ou d'*emplois* non déictiques de ces <temps>. Comrie (1985, p. 58) considère que les formes participiales comportent un « relative tense »⁵⁹. Nous allons montrer qu'il n'est pas nécessaire de poser l'existence d'un <temps> tel qu'il a été défini en 4.1. Examinons à titre d'illustration, les trois énoncés français ci-dessous :

(51a) *Le 13^{ème} dalaï-lama, craignant pour sa vie, se réfugie en Chine.*

(51b) *Le 13^{ème} dalaï-lama, craignant pour sa vie, se réfugia en Chine.*

(51c) *Le 13^{ème} dalaï-lama, craignant pour sa vie, se réfugiera en Chine.*

Le *présent* indique la simultanéité par rapport au <moment asserté> (ici, l'année 1904) qui sert de repère. Le *passé simple* indique que l'événement est antérieur au repère (<moment de la narration>, par exemple 2004) tandis que le *futur* présente l'événement comme postérieur à un autre <moment asserté> (correspondant par exemple à 1895). Les trois temps figurant dans ces exemples sont tous non déictiques. Doit-on considérer que *craignant* comporte un « relative tense » au même titre que les verbes principaux ? Si tel était le cas, le présent « relatif » véhiculé par *craignant* indiquerait une simultanéité à un *repère* déterminé distinct de T°. Cela est vérifié dans le premier énoncé (51a) où le verbe de la principale est aussi au présent mais est invalidé dans les deux autres énoncés. En effet, le « présent » du *participe présent* ne coïncide ni avec le repère correspondant au <moment de la narration> (2004) en (51b), ni avec celui du <moment asserté> (1895) en (51c). Le « présent » du *participe* n'est donc pas calculé à partir d'un repère contrairement aux temps selon la définition que nous avons rappelée. Ce « présent » n'est donc pas un <temps> et indique en réalité une simultanéité avec l'événement *se réfugier* qui, lui, est calculé par rapport à un repère spécifique. Pour calculer la référence des gérondifs ou des participes présents, il faut donc avoir recours aux opérations suivantes : déterminer le repère du procès principal et calculer l'intervalle asserté par rapport à ce repère puis déterminer l'intervalle simultanée correspondant au *participe*.⁶⁰

59. Comrie (1985, p. 57-82) n'aborde pas le cas des transferts de repère que nous avons examinés en 4.1.

60. Dans certains cas, seul le contexte permet de calculer l'intervalle asserté, comme l'a montré Comrie : « the time reference is simultaneous neither with the assigned time of the main clause nor with the present moment. » (1985, p. 58).

Le raisonnement que nous avons suivi pour le participe « présent » est aussi valable pour le participe « passé »⁶¹ qui n'est pas non plus calculé par rapport à un repère.

4.4. *Ordre séquentiel*

Nous avons vu ci-dessus que les participes et les gérondifs ne véhiculent pas des <temps> même si l'on inclut les « temps relatifs ». Nous allons maintenant montrer qu'ils ne marquent pas non plus une perspective aspectuelle (accompli ou inaccompli) et servent à indiquer l'ordre séquentiel que nous définissons de la façon suivante : un morphème marque l'ordre séquentiel s'il indique l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité d'un procès par rapport à un autre procès.

Considérons les exemples suivants :

(52a) « *Il a téléphoné en conduisant* ». (52b) « *Il téléphonait en conduisant* ». (52c) « *Il téléphone en conduisant* ». (52d) « *Il téléphonera en conduisant* ».

Le gérondif « en conduisant » ne véhicule aucun <temps> et de fait est compatible avec les trois temps. L'intervalle auquel réfère *en conduisant* doit être calculé à partir du <temps> *mais aussi* de l'<aspect> spécifié par le verbe de la principale⁶².

Si le gérondif « présent » ne véhicule pas un <temps>, peut-on dire pour autant qu'il marque un aspect <inaccompli> ? Plusieurs arguments morphologiques et sémantiques militeraient en ce sens.

Tout d'abord, d'un point de vue morphogénétique, on peut remarquer que les aspects délimitatifs (<accompli> ou <inaccompli>) sont souvent formés à l'aide de participes. C'est le cas de l'espagnol et de l'anglais, entre autres, qui construisent leurs formes composées de l'<inaccompli> à l'aide d'auxiliaires associés au participe « présent » tandis que les formes composées de l'<accompli> sont construites à l'aide d'auxiliaires associés au participe « passé »⁶³:

AUX<temps> + participe présent (V+suff.a) → <inaccompli>
 AUX<temps> + participe passé (V+suff.b) → <accompli>

61. Il suffit de remplacer dans les exemples « craignant pour sa vie » par « ayant appris la nouvelle de l'invasion ».

62. Par exemple en 52a, le verbe principal étant <passé> <acc>, l'intervalle auquel réfère le gérondif sera également <passé> <acc>. En 52b, l'intervalle correspond à <passé> <inac> (<conc> ou non). Cependant comme l'a montré Comrie, l'intervalle asserté peut aussi dans certains cas être déduit du contexte et n'est pas nécessairement calculé par rapport au verbe de la principale.

63. Par exemple en anglais et en espagnol respectivement : *is writing, has written, esta escribiendo, ha escrito*.

On peut en déduire une relation étroite entre participes « présents » et <inaccompli> et d'autre part entre participes « passés » et <accompli>. À l'inverse, on peut dire que dans certaines langues, les participes et les gérondifs sont construits à partir de formes morphologiquement marquées pour l'aspect <accompli> ou <inaccompli>. C'est le cas du russe (et d'autres langues slaves) comme le montre le tableau I ci-dessous :

Tableau I : participes, gérondifs et temps-aspects en russe

| | base aspectuelle | suffixe | temps |
|-----------|------------------|------------------|-------------|
| participe | imperfective | /ajušč/ /+adj | « présent » |
| | | /vš/, /š/ +adj | « passé » |
| | perfective | /vš/, /š/ +adj | « passé » |
| gérondif | imperfective | /a/ | ∅ |
| | perfective | /v/, /vši/, /ši/ | ∅ |

On retrouve là encore une correspondance entre le participe présent et l'aspect inaccompli, dans la mesure où le participe présent ne peut être formé que sur une base imperfective⁶⁴ :

base verbale <inaccompli> (ou « imperfectif ») + suff. participe présent
→ participe présent

Toutefois, d'un point de vue morphologique, la relation entre participes et aspect est beaucoup plus complexe. D'une part, il est possible de former un participe « passé » sur une base *imperfective* (à l'aide des suffixes /vš/ ou /š/) et pas seulement sur la base *perfective*. D'autre part, les gérondifs ne comportent aucune indication morphologique de temps, comme l'ont noté les linguistes russes⁶⁵. L'existence en russe d'un « participe imperfectif passé » et de gérondif purement « aspectuels » (*gérondif perfectif* et *gérondif imperfectif*), montrent que la relation entre formes participiales et aspect est pour le moins indirecte. D'autres langues, telles que l'hébreu biblique,

64. Причастия сохраняют видовое значение глагола и при помощи специальных суффиксов выражают значение времени.[...]. Причастия наст. вр. образуются от глаголов несов. вида.[...]. Причастия прош. вр. образуются от глаголов несов. вида и сов. вида : « Les participes conservent leur signification aspectuelle et expriment à l'aide de suffixes spéciaux la signification du temps. [...] Les participes présents se construisent à partir de verbes imperfectifs..[...] Les participes passés se construisent à partir de verbes imperfectifs et perfectifs ». (Grammaire de l'Académie, p. 665)

65. деепричастие как форма глагола не обладает морфологически выраженным временным значением. « Les gérondifs ne comportent pas d'indication morphologique du temps » (Grammaire de l'Académie, p. 672).

confirment également cette hypothèse. En hébreu, les formes participiales se situent en effet hors de l'opposition entre les formes verbales de l'accompli et l'inaccompli.

Revenons maintenant sur les valeurs sémantiques du gérondif. Examinons le gérondif « présent » en français pour vérifier s'il véhicule un sens aspectuel d'<inaccompli> et considérons les paraphrases suivantes de l'exemple (52) :

« *Il a téléphoné en conduisant* » → « *Il a téléphoné pendant qu'il conduisait* ».

« *Il téléphonait en conduisant* » → « *Il téléphonait pendant qu'il conduisait* ».

« *Il téléphone en conduisant* ». → « *Il téléphone pendant qu'il conduit* ».

« *Il téléphonera en conduisant.* » → « *Il téléphonera pendant qu'il sera en train de conduire.* »

Il serait légitime de déduire de ces paraphrases que le gérondif véhicule en fait un <aspect inaccompli>, dans la mesure où le verbe fini qui se substitue au gérondif dans la paraphrase comporte nécessairement un aspect <inaccompli>. Toutefois, la notion d'inaccompli ne permet pas toujours de saisir la valeur du gérondif présent et n'est pas entièrement satisfaisante. Ainsi avec certains énoncés, les paraphrases à l'inaccompli ne sont pas toujours possibles⁶⁶, notamment lorsque le gérondif indique la cause ou la manière du procès :

(53) *Il a conduit en tenant le volant d'une main.* > ? *il a conduit pendant qu'il tenait le volant d'une main*

(54) *le malade marchait en boitant* > * *le malade marchait pendant qu'il boitait*

(55) *Le voleur a déclenché l'alarme en cassant la vitre* > ? *Le voleur a déclenché l'alarme pendant qu'il cassait la vitre.*

(56a) *En arrivant en Inde, cela a été difficile mais, après quelques mois, il s'est adapté* > ? *Pendant qu'il arrivait en Inde, cela a été difficile mais, après quelques mois, il s'est adapté.*

Dans le cas du dernier énoncé, comportant un procès télique ponctuel, la paraphrase à l'aide d'une subordonnée à l'inaccompli est impossible, alors qu'une subordonnée comprenant un procès accompli serait tout à fait acceptable :

(56b) *En arrivant en Inde, cela a été difficile, mais, après quelques mois, il s'est adapté* > *Quand il est arrivé en Inde, cela a été difficile, mais, après quelques mois, il s'est adapté.*

66. Dans l'acceptabilité de la paraphrase du gérondif, interviennent également bien entendu des facteurs syntaxiques : lorsque le sujet de la subordonnée est coréférent du sujet de la principale, le gérondif est nettement préférable.

Le gérondif n'a pas pour fonction essentielle de mettre en place une perspective aspectuelle <inaccompli> impliquant que le procès est en cours, mais indique que la durée du procès est au moins supérieure ou égale à celle du procès de la principale, comme le montrent les exemples ci-dessous :

(57) *Il a parlé en dormant*

(58) *Le malade marchait en boitant.*

Dans (57), l'intervalle correspondant au procès *dormir* est nécessairement plus long que celui correspondant à *parler*, mais dans le deuxième exemple, les deux procès ont exactement la même durée. Il serait possible d'exprimer la même référence temporelle en utilisant un seul verbe :

(59) *Le malade boitait.*

D'après ce qui précède, on peut conclure que le gérondif (présent) ne marque ni le temps ni l'aspect, mais dénote la simultanéité avec le procès indiqué par le verbe de la principale et marque la dépendance syntaxique avec ce dernier.

L'ordre séquentiel (antériorité, simultanéité, postériorité) est donc la notion la plus adaptée pour rendre compte des valeurs véhiculées par les gérondifs et les participes en français.

Le fait que l'ordre séquentiel soit souvent amalgamé et confondu avec les opérateurs temporels (stricto sensu) et aspectuels constitue l'un des points faibles des théories traitant du temps et de l'aspect verbal.

Dans la plupart des langues, il est relativement aisé de distinguer la perspective aspectuelle (accompli/ inaccompli) et le temps déictique (<présent>, <passé>, <futur>).⁶⁷ En revanche, il est beaucoup plus ardu d'opérer une distinction entre, d'une part, l'ordre séquentiel et le temps non déictique, et d'autre part, l'ordre séquentiel et la perspective aspectuelle. L'ordre séquentiel partage avec l'aspect le fait de n'être pas associé à un <temps> particulier, mais il partage avec le <temps> la notion d'ordre chronologique.

4.5. *Dépendance syntaxique et construction du TAM*

De façon générale, les paradigmes TAM sont d'autant plus riches dans une langue donnée que l'on a affaire à des propositions indépendantes. Si le paradigme des formes verbales tamophoriques des propositions subordonnées est souvent plus restreint que celui des propositions principales, il s'en distingue aussi qualitativement.

67. En effet, lorsqu'une même forme verbale apparaît quel que soit le temps, on est en droit de supposer qu'elle marque un aspect et non un temps.

Nous allons ici considérer deux exemples particuliers de TAM verbal, dans lesquels les formes dépendantes ont une incidence importante sur le système. Le premier cas est celui de l'hébreu biblique.

4.5.1 La conversion de l'aspect après le connecteur : le cas de l'hébreu biblique.

Avant d'évoquer cette caractéristique tout à fait frappante de l'hébreu biblique, présentons brièvement le système verbal. L'hébreu biblique présente une opposition entre deux formes fondamentales généralement désignées par les termes *accompli*/*inaccompli*. Cohen présente ainsi le système verbal (1968, p. 8) :

inaccompli : yi-lmad « il apprend, apprenait, apprendra »
accompli : lamad-t « tu as, auras appris »

En d'autres termes, l'*inaccompli* et l'*accompli*⁶⁸ ont, selon le contexte, les valeurs suivantes :

inaccompli : < présent *inaccompli* >, < passé *inaccompli* >, < futur >
accompli : < passé *accompli* > et < futur *accompli* >

Il faut toutefois préciser pour les significations <passé *inaccompli*> et <présent *inaccompli*> qu'elles sont généralement associées à une valeur *habituelle* <non concomitante>⁶⁹.

En somme, on pourrait penser que l'hébreu biblique est un système « purement aspectuel » où n'intervient aucun autre facteur que l'aspect⁷⁰. En réalité, la « transparence » du système est considérablement voilée par l'existence de formes « séquentielles » qui apparaissent à la suite du connecteur *waw* « et ». En effet, le système verbal aspectuel comporte en réalité non pas deux, mais *quatre formes* :

68. D'un point de vue morphologique, l'*inaccompli* et l'*accompli* sont formés respectivement par la préfixation et la suffixation des indices personnels.

69. Voir Niccacci (1999, p. 535) : « the form [weqatal in the past] conveys habitual information ». L'aspect <inaccompli concomitant> est en général exprimé à l'aide d'une forme participiale active du présent qui se situe hors de l'opposition morphologique marquant les aspects *accompli* et *inaccompli*. Au passé, l'<inaccompli> <concomitant> est associé à l'auxiliaire *haya* (1999, p. 532). L'hébreu biblique distingue donc le temps uniquement dans ce cas précis.

70. Hataf (1997, p. 195-196) « The BH [Biblical Hebrew] verb forms do not encode the three-place distinction of past, present and future, and therefore a sentence may be given tense interpretation only by linguistic means, such as adverbs or by the context. [...] This work has shown that BH uses three relations, resulting in three different aspects : sequentiality, inclusion (progressive) and perfect. »

| | | |
|--|------------------------------------|--|
| <i>Inaccompli</i>
futur (/passé inaccompli/présent) | <i>yiqtol</i> (simple)
V (INAC) | <i>we-qatal</i> (séquentiel)
<i>waw</i> +V (ACC) |
| <i>Accompli</i>
passé accompli (/futur accompli) | <i>qatal</i> (simple)
V (ACC) | <i>wa-yiqtol</i> (séquentiel)
<i>waw</i> + V (INAC) |

Il est important de préciser que la forme séquentielle de l’accompli qui correspond morphologiquement au *waw+inaccompli* véhicule le sémantisme de l’<accompli>.71

Dans la narration biblique, comme on pourrait s’y attendre, l’essentiel du texte est au <passé> <accompli>72. Toutefois, ce n’est pas la forme de l’accompli simple que l’on rencontre majoritairement, mais celle de l’accompli séquentiel, qui est formé, comme le montre le tableau ci-dessus, à l’aide du connecteur *waw* suivi de l’*inaccompli* ! En effet, l’hébreu biblique fait grand usage de la conjonction *waw* « et »73. De nombreux chapitres de la Bible commence par un « et », y compris les titres de ces mêmes chapitres.

Les formes séquentielles et leurs valeurs vont être illustrées à l’aide de quelques exemples. Pour cela, nous avons choisi des formes identiques reprises avec des valeurs temporelles différentes. Cela n’est pas rare dans le texte biblique, lorsqu’un premier discours direct est ensuite repris sous une forme narrative, comme l’a montré Niccacci (1999, p. 534).

Dans le premier exemple ci-dessous, l’*inaccompli séquentiel* (*waw*+V *accompli*) des verbes « jouer » et « être bien », indique le <futur> ce qui correspond au sens habituel de l’inaccompli dans les dialogues :

יֹאמֵר נָא אֲדַנְנוּ עִבְדְּךָ לְפָנֶיךָ יְיָ. קָשׁוּ אִישׁ יָדָע מִנֶּגַד בְּכַנּוֹר וְהָיָה בְּהָיוֹת עֲלֶיךָ
רוּחַ וְאֱלֹהִים רָעָה וְנָגַד בְּיָדוֹ וְטוֹב לָךְ :

(60) *y’omar n’a ’adhonenû abhdhekha la phanekha yəbhaqshû ’ish yod’a mənagen bakinôr vəhaya bi hyôth ’alayakha ruax Elohim ra’ah və nigen* [waw+ACC] *bə yado və tōbh* [waw+ACC] *lakh*.

Le contexte est celui d’un discours rapporté : [« Les serviteurs de Chaoul lui dirent : Hélas, un mauvais esprit de Dieu te tourmente.] Daigne ordonner, Seigneur que tes serviteurs qui t’entourent se mettent

71. De même, la forme séquentielle de l’*inaccompli* qui correspond morphologiquement à *waw*+V *accompli* véhicule le sémantisme de l’ <inaccompli>

72. Hormis, bien sûr, les très nombreux discours rapportés et certaines descriptions.

73. Signalons que la conjonction *waw*, à l’instar de certaines prépositions, est inséparable du mot qui suit. Le *waw* connaît plusieurs allomorphes en fonction du contexte : [və]/ [va]/ [u]/[vi]/ [ve]

en quête d'un habile joueur de harpe **afin qu'il joue** (litt. : et il jouera avec sa main) quand Dieu t'enverra ce mauvais esprit, et cela te **fera du bien** (litt. : et ce sera bien à toi). » (Sam I : 16 :16).

En revanche, en (61), les mêmes formes verbales sont utilisées pour véhiculer un <inaccompli> <non concomitant> du <passé>, c'est à dire un procès habituel du passé.

וְהָיָה בְּהֵיטֹב רוּחַ אֱלֹהִים אֶל שָׁאוּל וְלָקַח דָּוִד אֶת־הַכִּנּוֹר וַיַּנֵּן בְּיָדוֹ וְרוּחַ לְשָׁאוּל
וְטוֹב לוֹ וְסָרָה מֵעָלָיו רוּחַ הָרָעָה

- (61) *vəhayah* [waw+ACC] *bihyôth ruax Elohim 'el Shaûl və lakax* [waw+ACC] *David 'et ha kinor və nigen* [waw+ACC] *bə yado və ravax*[waw+ACC] *lə Shaûl və tobh*[waw+ACC] *lo və šarah* [waw+ACC] *me'alayv ruax ha ra'ah.*

« [Depuis, lorsque l'esprit venu de Dieu s'emparait de Chaoul], (et) David prenait sa harpe **et en jouait** avec sa main, Chaoul en **éprouvait du soulagement** et du bien être (litt. il devenait bien) et le mauvais esprit le quittait (Sam I : 16 :16)

Examinons une deuxième paire d'exemples « instruction-dialogue/ exécution-récit » dans lesquels les mêmes verbes apparaissent, mais se manifestent sous deux formes aspectuelles différentes :

וַעֲשִׂיתָ שְׁנַיִם כְּרֻבִים זָהָב

- (62) *və 'asiytha* (waw+ACC) *shnayim krubhim zahabh*
« Tu fabriqueras deux chérubins en or » (Ex : 25 :18-20)

Dans l'exemple ci-dessus, l'*inaccompli séquentiel* (waw+V *accompli*) des verbes « faire, fabriquer » indique le <futur> comme en (60). En revanche en (63), c'est la forme de l'*accompli séquentiel* (waw+V *inaccompli*) qui est employée :

וַיַּעַשׂ שְׁנַיִם כְּרֻבִים זָהָב

- (63) *va ya'as* (waw+INAC) *shney khrubhim zahabh*
« Ét il fabriqua deux chérubins en or ». (Ex : 37 : 7-9)

Le choix de l'*accompli séquentiel* au lieu de l'*inaccompli séquentiel* est bien motivé par la perspective aspectuelle. Ce qui différencie les deux exemples (61) et (63), c'est que, dans le premier cas, l'énonciateur met en place une perspective en R correspondant à l'<inaccompli> <non concomitant>, c'est à dire un procès conçu comme *habituel*, tandis qu'en (63), la fabrication des chérubins est envisagée comme achevée en R⁷⁴.

74. Les traductions dans les langues européennes qui possèdent une opposition entre <inaccompli> <non concomitant> et <accompli> confirment bien cette analyse : Par exemple pour traduire (61) : on trouve l' *imparfait* (français), *pretérito imperfecto*

Nous venons de voir qu'en hébreu biblique, le paradigme TAM subit des transformations morphosyntaxiques importantes après le connecteur *waw* avec l'apparition de formes « séquentielles ». Toutefois, d'un point de vue sémantique, le système aspectuel (et les valeurs temporelles et modales qui en dérivent) n'est pas quant à lui profondément affecté. Nous allons examiner un autre exemple, celui du tibétain littéraire, dans lequel les modifications sont beaucoup plus importantes.

4.5.2 Coexistence de deux systèmes TAM : le cas du tibétain.

Quiconque lit un texte écrit en tibétain littéraire avec un regard extérieur sera inévitablement frappé par la longueur des phrases composées de nombreuses propositions reliées entre elles par des connecteurs. Il faut attendre la fin de la phrase pour connaître le TAM qui est indiqué par le verbe final généralement suivi par un auxiliaire⁷⁵. Les phrases comportant cinq propositions sont très communes, mais il n'est pas rare d'en trouver qui soient formées d'une dizaine de propositions, voire d'une vingtaine de propositions ou plus encore.

Or, en tibétain littéraire (classique ou moderne), les perspectives aspectuelles et temporelles au sens où nous les avons définies en 3.2 ne sont guère marquées que dans la proposition finale, tandis que dans les co-subordonnées⁷⁶, c'est l'ordre séquentiel (antériorité, simultanéité) qui est indiqué. La plupart des connecteurs amalgament à l'ordre séquentiel des informations concernant notamment la structure argumentative, ainsi que diverses modalités⁷⁷ (cf tableau ci-dessous). Examinons un exemple bref mais assez représentatif :

(espagnol), *imperfectif* (russe), etc., tandis que pour traduire (63), on trouve le passé simple (français), *pretérito perfecto* (espagnol), le perfectif (russe), etc.

75. Pour une description du système verbal du tibétain littéraire voir notamment Kesang Gyurmé (1992) et Tournadre (1998, 2001). On distingue notamment : <passé accompli> <passé inaccompli> (concomitant et non concomitant), présent (concomitant et non concomitant) et futur.

76. En tibétain, les concepts de proposition principale et de proposition subordonnée ne sont pas opérationnels. Le concept de « co-subordination » forgé par Foley (1984) semble plus adapté. Dans les langues du monde, on trouve principalement trois grands types de conjonction : la coordination, la subordination et la co-subordination. D'après Foley (comm. pers.), dans certaines langues, ces trois types sont attestés, dans d'autres, seul un ou deux des types sont présents. En tibétain, on rencontre essentiellement une structure de co-subordination.

77. Le système du tibétain littéraire ressemble fortement dans sa structure au yup'ik, une langue eskimo-aléoutienne qui dans ses co-subordonnées amalgame des marqueurs argumentatifs à l'ordre séquentiel. Voir notamment Mithun (2004).

རྗེ་ཉིད་ཀྱིས་གཞིགས་བསྟན་པས་ཁོང་ཚོས་བོད་ནས་ཁྲིད་པའི་འདོག་གི་ཞིག་ཡོད་པ་དེས་རྗེ་ཉིད་རྒྱང་རིང་པོ་ནས་མཐོང་སྟོན་གྱི་གནས་སྟངས་སྟེ་མཐོང་སྟོན་གྱི་གནས་སྟངས་ལ་ལྷགས་ཤིང་གྲིབ་ལྷགས་གྱི་དགའ་ཚོར་མང་པོ་བྱས་བྱུང་།

- (64) *rje.nyid-kyis gzig-bsdad-pas khong-tsho-s bod-nas*
 Seigneur-ERG regarder(H)-CONT-CO il-PL+ERG Tibet-ABL
khrid-pa-'i 'dog.khyi zhig yod-pa
 amener(2)-NOM-GEN chien de garde IND exister-NOM
de-s rje.nyid rgyang ring.po-nas mthong-ste
 DEM-ERG Seigneur distance lointaine-ABL voir+ CO
rgyug-nas sku.mdun-du slebs-te na.bza'-la
 courir- CO devant (H)-OBL arriver- CO vêtement(H)-OBL
ldags-shing khyi-'i lug-kyi dga'.tshor
 lécher- CO chien-GEN mode-GEN joie
mang.po byas-byung.
 beaucoup faire(2)-AUX (passé+accompli)
 « Le Seigneur était en train d'observer [la scène] et un dogue qu'ils
 avaient amené du Tibet vit le Seigneur de loin et se mit à courir, puis
 étant arrivé devant lui, manifesta une grande joie, à la mode des
 chiens, en léchant son vêtement. (*tshang dyangs rgya mtsho gsang*
ba'i rnam thar « Biographie secrète du sixième dalaï-lama », p.109)

Dans cet énoncé, la perspective temporelle et aspectuelle (<passé>, <accompli>) n'est marquée qu'au niveau du verbe final *byas* et de son auxiliaire *byung*. Dans les co-subordonnées, les auxiliaires qui véhiculent le TAM verbal sont absents et remplacés par les connecteurs qui précisent seulement si le verbe qu'ils marquent réfère à un événement antérieur (*pas*, *ste*, *nas*, *te*) ou simultané (*shing*) à celui qui suit. Le tableau II ci-dessous montre que les informations véhiculées par les connecteurs, outre le sens adjonctif « et », sont également argumentatives (adversatif, causatif, explicatif, etc.).

Tout se passe donc comme si le verbe tibétain littéraire possédait deux systèmes fonctionnant de façon différentes, l'un en proposition finale et l'autre dans les co-subordonnées.

Tableau II : *Les principaux connecteurs du tibétain littéraire et leurs valeurs*

| Connecteurs | Constructions | Valeurs |
|--------------|---------------------|--|
| <i>nas</i> | V+ <i>nas</i> | adjonctif, adversatif, causal, <i>antériorité</i> |
| <i>ste</i> | V+ <i>ste</i> | adjonctif, adversatif, <i>antériorité</i> |
| | V/Adj/N+ <i>ste</i> | explicatif |
| <i>zhing</i> | V+ <i>zhing</i> | adjonctif, <i>simultanéité</i> , <i>progressif</i> |
| | Adj+ <i>zhing</i> | adjonctif |
| <i>dang</i> | V+ <i>pa+dang</i> | adjonctif, <i>temporel</i> (« dès que ») |

| | | |
|--------|---------------------------|---|
| | V+dang +V | épistémique (« bien sûr ») |
| | Adj/N +dang | adjonctif |
| na | | |
| | V+na | conditionnel, circonstantiel |
| | V+ pa +na | circonstantiel |
| | V+ pas+na | circonstantiel |
| la | V+pa+la, V+par | adjonctif, adversatif, antériorité |
| | V + la | adjonctif, adversatif, antériorité, impératif |
| | Adj+la | adjonctif, exclamatif |
| yang | V/Adj+yang | adversatif |
| | N/Adj+yang | additif (« aussi »), thématisation. |
| | V +yang+ V, Adj+ yang+Adj | intensif |
| (gyi)s | V/Adj+pa+s, V/Adj +gyis | causatif, antériorité |
| las | V+NOM+ las | circonstantiel (« lorsque ») |
| am | V/Adj/N | adjonctif, disjonctif, interrogatif |
| gi | V/Adj+gi | adversatif |

5. Types de modalités et modalisations

La notion de modalité est aussi problématique que celle de l'aspect et elle ne fait pas non plus l'objet d'un consensus général au sein de la communauté des linguistes. Comme c'est le cas pour l'aspect et, sans doute, pour des raisons analogues, peu d'études typologiques ont été consacrées à la modalité. Notre objectif ici n'est pas de passer en revue les travaux typologiques récents⁷⁸. Il s'agit plutôt de définir l'extension des grands domaines de modalités et de les situer à l'intérieur du cadre TAM, de façon à envisager les interactions entre Temps, Aspect et Mode. Nous distinguons trois grands domaines de modalités :

- la source des propos⁷⁹
- l'évaluation des propos
- la visée énonciative des propos

78. Voir notamment Palmer (1986), Bybee & Fleischman (1995), Bhat (1999), Auwera & Plungian (1998).

79. Le terme de 'propos' ne correspond pas à une désignation technique. Il est utilisé pour des raisons pratiques dans le cadre de l'introduction. Nous verrons que les divers domaines de modalités ont, en réalité, des portées différentes.

Le premier domaine réfère ici aux modalités médiatives⁸⁰ qui précisent la source d'information sur laquelle le locuteur fonde ses propos. Le deuxième domaine correspond aux modalités épistémiques et déontico-axiologiques qui marquent la relation du locuteur (ou de l'énonciateur) au contenu de ses propres propos, et plus précisément, indiquent en termes vériconditionnels ou idéologiques (doxa, échelle de valeur générale ou particulière) le degré d'adhérence du locuteur au contenu propositionnel.

Le troisième domaine, celui de la visée énonciative, correspond aux modalités illocutoires et à l'objectif que poursuit le locuteur en prononçant un énoncé. Cette visée peut être analysée d'un point de vue grammatical, en types de phrases (modalités interrogatives, déclaratives, exclamatives, injonctives) mais doit aussi être plus précisément décrite dans le cadre théorique des actes de langage.

5.1 Les modalités médiatives

Parmi les modalités médiatives, il convient de distinguer trois types de sources utilisées par le locuteur (ou l'énonciateur) :

Sources non computationnelles directes :

- a) canal sensoriel (5 sens du locuteur)
- b) sensation endopathique (sensation spécifique au locuteur et non partageable)⁸¹
- c) conscience et intuition (« 6ème sens »)
- d) mémorisation d'une expérience personnelle ou d'un savoir personnel

Sources non computationnelles indirectes :

- e) savoir encyclopédique (vérités générales ou faits historiques).
- f) propos rapportés oraux ou écrits (dialogue, téléphone, télévision, internet, etc.)
- g) informations non linguistiques (images, sons, etc.)

Sources computationnelles :

- h) inférences basées sur une constatation
- i) inférences basées sur des propos rapportés
- j) inférences logiques (hypothético-déductif)

80. J'utilise le terme de *médiatif* (voir Guentchéva : 1996) dans un sens large, équivalent à celui de l'anglais *evidential*. Le calque « évidentiel » ne saurait être retenu dans la mesure où *evidence* signifie en anglais « élément de preuve » et non « évidence ».

81. Les sensations que j'ai nommées « endopathiques » réfèrent à des sensations physiques ou mentales qui ne peuvent directement être constatées par autrui telles que les sensations physiologiques (la faim, la douleur) ou les affects (la peur, l'amour). On ne peut avoir accès à ces informations qu'indirectement, en opérant des inférences à partir de symptômes extérieurs (gargouillements, tremblements, geignements, etc.).

Tout énoncé implique en théorie une modalité médiative, mais cette modalité n'est pas nécessairement marquée ni grammaticalement ni lexicalement.

Examinons un exemple :

(65) *Lobzang est venu chez moi.*

Dans toutes les langues européennes (à de rares exceptions près, notamment le bulgare), la modalité médiative n'est pas indiquée et il est souvent impossible de préciser par des moyens grammaticaux la source d'information sur laquelle le locuteur s'est basé pour énoncer cette phrase.

En tibétain, pour ce même énoncé, il faudrait choisir parmi un paradigme de 4 formes⁸² :

ལྷོ་བཟང་ངའི་ནང་ལ་ཕེབས་བྱུང་།

(65.a) blo.bzang nga-'i nang-la phebs-**byung** [égophorique réceptif]
Lobzang je-GEN maison-DAT venir (H)-AUX

ལྷོ་བཟང་ངའི་ནང་ལ་ཕེབས་སོང་།

(65.b) blo.bzang nga-'i nang-la phebs-**song** [constatif ou testimonial]

ལྷོ་བཟང་ངའི་ནང་ལ་ཕེབས་བཞག་།

(65.c) blo.bzang nga-'i nang-la phebs-**bzhag** [inférentiel]

ལྷོ་བཟང་ངའི་ནང་ལ་ཕེབས་པ་རེད།

(65.d) blo.bzang nga-'i nang-la phebs-**pa.red** [assertif]

L'énoncé (65.a) précise que le locuteur et Lobzang ont été en contact, par exemple, que Lobzang a mangé chez le locuteur. Le second énoncé (65.b) a le même sens que (65.a) mais peut en outre introduire une nuance très subtile : le locuteur a vu Lobzang aller chez lui mais rien n'implique que Lobzang, lui, ait vu le locuteur (« J'étais dehors et j'ai vu Lobzang de loin, mais ne suis pas rentré chez moi »). L'énoncé (65.c) signifie que le locuteur a trouvé des preuves du passage de Lobzang (ce dernier a laissé un mot ou un livre lui appartenant, etc.) et infère qu'il est venu chez lui. L'énoncé (65.d) est

82. Le système médiatif tibétain est l'un des plus complexes au monde, comme l'a noté DeLancey (1992, p. 57) : « Lhasa conjunct/disjunct/evidentiality system is the most elaborate that I know of ». Pour la description détaillée du système, voir notamment DeLancey (1986, 1990, 1992, 1997), Tournadre (1992, 1994a, 1994b, 1996a, 1996b, 1998, 2001) et les deux numéros spéciaux du *LTBA* (2000, 2001).

le plus vague quant à la source d'information. Il marque une simple assertion : « Lobzang est venu, c'est un fait ». Par défaut, (65d) indique que le locuteur n'a pas eu un accès direct à la source de ses propos (sinon la forme 65.b aurait été employée). Il peut donc s'agir de propos rapportés : « Lobzang est venu chez moi (d'après ce qu'on m'a dit) ». Il peut aussi s'agir d'un événement ancien auquel le locuteur avait assisté mais qu'il présente comme un fait, ne mettant pas en avant son statut de témoin.

Il faut souligner que toutes ces formes (constative, égophorique, inférentielle, et assertive) ont la même valeur épistémique et indiquent que le locuteur présente un fait avéré, certain. Aucun de ces quatre énoncés n'implique un doute fût-il léger du locuteur sur la venue de Lobzang.

Bien sûr, de nombreuses langues, comme le français, qui ne grammaticalisent le médiatif que de façon marginale (ex : Hier, Lobzang *serait venu* chez moi) ont recours au lexique pour rendre compte si nécessaire des modalités médiatives : « d'après ce qu'on m'a dit », « j'ai constaté que », « j'ai vu que », « j'en ai déduit que », etc.)

5.2 Les modalités épistémiques

5.2.1 Marquage épistémique par défaut

Tout énoncé comporte de la même façon une modalité épistémique. Celle-ci peut être marquée par défaut et le locuteur n'indique pas nécessairement d'une façon explicite s'il adhère ou non aux propos qu'il énonce, ou le jugement qu'il porte sur l'énoncé, mais implicitement, il doit préciser si ce sont des faits réels ou non. En d'autres termes, il est impossible de ne pas marquer la modalité épistémique, mais cette dernière est souvent marquée par défaut dans les langues à l'aide d'un mode « indicatif » ou de son équivalent.

Considérons l'exemple suivant :

(66) *Elle a tué son mari en l'empoisonnant.*

Le mode indicatif « a tué », contrairement à *elle aurait tué* ou à *elle a dû tuer*, implique *par défaut* que le locuteur présente l'événement comme un fait avéré. Toutefois, le locuteur peut très bien poursuivre :

(67) *Elle a tué son mari en l'empoisonnant. Enfin c'est ce que les gens racontent. Je ne sais pas si c'est vrai. Ici les gens disent n'importe quoi !*

L'évaluation subséquente montre clairement que le locuteur n'a pas de certitude quant aux faits qu'il a exposés.

Dans les langues européennes, les modalités épistémiques sont souvent marquées à l'aide des verbes modaux « devoir », « pouvoir », etc. Ce phénomène n'est en rien universel et dans de nombreuses langues du monde, les moyens utilisés pour marquer les modalités déontiques et les modalités épistémiques sont différents⁸³.

Les modalités épistémiques sont souvent associées voire confondues avec les modalités médiatives et regroupées en une seule catégorie. Il nous semble important d'opérer une distinction entre les deux, même s'il est indéniable qu'elles sont étroitement liées. Ainsi par exemple en français, l'expression *il paraît que* indique souvent, outre le caractère rapporté de l'information (<médiatif>), une nuance d'incertitude (<épistémique>). Cet amalgame entre ces deux types de modalité n'est nullement obligatoire. Ainsi en tibétain, le constatif, l'assertif et même l'inférentiel ont la même valeur épistémique de certitude.

D'autre part, il existe également un paradigme de suffixes verbaux (*yod-kyi-red* « probablement », *yod-pa-'dra* « probablement », *a-yod* « probablement pas », etc.) qui marquent le degré de certitude du locuteur. Reprenons l'exemple (65) :

བློ་བཟང་ངའི་ནང་ལ་ཕེབས་པ་ལྟ།

(68) *blo-bzang nga-'i nang phebs-pa.'dra* [inférentiel
constatif+épist]

« Lobzang a dû venir chez moi. »

Le locuteur procède également par inférence à partir d'éléments constatés mais émet des doutes quant à la certitude de son inférence.

Il est intéressant de noter que les suffixes et copules épistémiques ne sont pas compatibles avec la modalité interrogative : * *yod-kyi-red-pas*, * *a-yod-pas*, contrairement à leurs homologues médiatifs⁸⁴.

83. Le *World Atlas of Language Structures* (Dryer & alii, 2004, à paraître) montre qu'en fait le marquage épistémique par les verbes modaux qui servent à marquer le déontique est une particularité que l'on trouve surtout en Europe. Le tibétain, par exemple, utilise des suffixes verbaux pour marquer l'épistémique et n'utilise jamais les verbes modaux pour cette fonction.

84. La situation n'est pas si éloignée de ce qui se produit dans les langues européennes où de telles interactions sont également parfois problématiques : ? ? *Est-il certainement (! probablement/ sûrement/ peut-être) arrivé ?* En revanche, il est possible de former une proposition clivée de façon à faire porter l'interrogation uniquement sur la modalité épistémique et non sur la phrase toute entière : *Est-il certain (!probable, sûr) qu'il soit/est arrivé ?*

5.2.2 La modalité négative

La négation recouvre un ensemble de notions et d'emplois complexes, comme l'a montré Culioli (1990, p. 123) :

« La négation, dans certains cas, marque une inversion ; dans d'autres, elle marque l'absence, le vide, l'altérité, le barrage d'un accès, la suspension, etc. Mais, par delà ce foisonnement, des distinctions s'imposent : on peut ne pas être dans un procès parce qu'on a raté l'entrée de ce procès ; on peut ne pas être dans un procès parce qu'on a réalisé la tâche visée. Ou encore : un événement n'a pas eu lieu parce que rien ne s'est produit. Un événement n'a pas eu lieu mais autre chose a eu lieu. Un événement qui aurait dû se produire n'a pas eu lieu, etc. »

Nous proposons d'analyser la négation comme un type de modalité épistémique. Plusieurs arguments morphosyntaxiques et sémantiques viennent étayer cette position.

Tout d'abord, d'un point de vue typologique, il arrive que les marques de la négation fassent partie du même paradigme morphosyntaxique que les marques positives du TAM. Certaines langues présentent en outre une dissymétrie entre affirmation et négation et une absence de correspondance terme à terme entre marques positives et négatives. Citons par exemple le birman, le mwotlap, le tamoul ou encore le comorien⁸⁵. À propos du mwotlap, François (2003, p. 33), affirme que « la négation doit être reconnue comme un membre à part entière du paradigme TAM, au même titre que les marques positives [...] ». »

Il arrive d'ailleurs parfois que la négation soit conçue comme une marque positive. Ainsi, en arabe littéral, outre les marques de la négation dépendant des <temps> et des <aspects> (*lam, lan, laysa*, etc.), il existe aussi une construction particulière qui exprime la négation à partir d'une forme positive :

(69) أنت غيرتعبان « Tu n'es pas fatigué. »
signifiant littéralement : « Tu (es) autre (que) fatigué. »

En comorien shingazidja (langue bantoue de la Grande-Comore), le morphème /ka/ de la négation vient se placer à la place de l'aspect inaccompli affirmatif /nga/. En tamoul, les conjugaisons verbales sont présentées sous la forme de trois « temps » *passé, futur* et... *négatif* avec en plus le curieux marquage zéro de la négation comme le montre l'exemple suivant (Pilot-Raichoor 1998).

85. Pour le birman voir Bernot (1980), Vittrant (2004), pour le mwotlap voir François (2003, p. 36), pour le tamoul et d'autres langues dravidiennes voir Pilot-Raichoor (1998), pour le comorien voir Picabia (1997).

| passé | futur | négation |
|--|--|--------------------------------------|
| <i>paTi- tt- een</i> | <i>paTi-pp- een</i> | <i>paTi-Ø-(y)een</i> |
| <i>apprendre-PASSE-
indice pr.</i> | <i>apprendre-FUTUR-
indice pr.</i> | <i>apprendre-NEG-
indice pr.</i> |

La négation est utilisée pour tous les *temps* mais le plus souvent comme un *présent habituel*.

En birman, le paradigme de base des formes TAM dans la phrase minimale est constitué de quatre particules postverbales : /Tɛ/ <assertif>, /Pi/ <constatif>, /mɛ/ <irrealis> et /mə+V+'Phu/ <négation>. Cette même négation est utilisée quels que soient les <temps> et les <aspects> !

L'insertion du morphème de la négation au sein du paradigme TAM de nombreuses langues s'explique assez aisément si l'on conçoit la négation comme la polarité négative d'une échelle épistémique. Cette échelle, qui a pour objet d'évaluer la proposition dans sa factualité ou dans sa probabilité, a pour centre la modalité épistémique correspondant à une incertitude de 50%, les modalités positive (100%+) et négative (0%+) en constituant les deux polarités⁸⁶.

Notons que dans le tableau III ci-dessous, seul le temps <futur> est, d'un point de vue sémantique, incompatible avec les deux polarités positive et négative, ce qui est corroboré par la morphosyntaxe de certaines langues⁸⁷.

Le passage graduel de la polarité positive à la polarité négative peut être illustré en tibétain par l'échelle suivante :

yod-red (100%+) > *yod-pa-'dra/ yod kyi red* (75%+) > *med 'gro* (50%) > *yod 'gro / a yod* (25%+) > *yod-ma-red* (0%+ soit 100%-)

Le maillon le plus intéressant dans cette chaîne épistémique est le mode <dubitatif> « je doute que P » qui est susceptible d'être traduit par un énoncé positif ou négatif :

86. Les pourcentages positifs peuvent, bien entendu, être traduits en pourcentages négatifs : 0%+= 100%-

87. Par exemple, le birman. Le *futur affirmatif* est marqué par l'irréel /mə/. Le *futur négatif* se construit soit avec la simple négation /mə+V+'Phu/ (non marquée pour le temps ou l'aspect) soit par la construction suivante : V+ mə <irréel> + NEG. Par exemple : 'Thi we ṃa mə ho? 'Phu « Je n'achèterai pas de parapluie » (litt. : que j'achèterai (l' j'achèterais) un parapluie, ce n'est pas vrai » (Vittrant, 2004).

ཁོང་ལ་དངུལ་མེད།

(70a) *khong-la dngul a.yod*

3sg(H)-OBL argent exister (DUB)

« Je doute qu'il ait de l'argent » ou « Il n'a probablement pas d'argent ».

ཁོང་བོད་པ་མ་ཡིན།

(70b) *khong bod.pa a.yin*

3sg(H) tibétain être (DUB)

« Cela m'étonnerait qu'il soit Tibétain » ou « Il n'est probablement pas Tibétain. »

Il est intéressant de noter qu'en tibétain, certaines formes (copules ou suffixes) comportant une négation (*med 'gro*) indiquent un degré de certitude plus élevé que leurs homologues positifs (*yod 'gro*).

Tableau III : *échelle épistémique de base*

| graduation | gloses | compatibilité avec les temps verbaux |
|--|--|--------------------------------------|
| vrai, factuel (100% +)
(<i>affirmation d'un fait</i>) | P
<i>il est vrai que P</i> | passé, présent |
| très probable | <i>il est (quasi) certain que P</i>
<i>il est très probable que P</i> | passé, présent, futur |
| probable | <i>il est probable que P,</i>
<i>sans doute que P</i> | passé, présent, futur |
| possible (50%) | <i>il est possible que P</i>
<i>peut-être que P</i>
<i>il n'est pas impossible que P</i> | passé, présent, futur |
| hypothétique
(<i>condition envisageable</i>) | <i>si X, alors P</i> | passé, présent, futur |
| improbable | <i>il est douteux que P</i>
<i>il est improbable que P</i> | passé, présent, futur |
| très improbable | <i>il est très improbable que P</i>
<i>Il est (quasi) certain que non P</i> | passé, présent, futur |
| faux, contrefactuel
(0%+/ 100%-)
(<i>fait non avéré</i>) | <i>il n'est pas vrai que P</i>
non P | passé, présent |

5.3 Les modalités déontico-axiologiques

Il nous a paru pertinent de regrouper les catégories déontiques et axiologiques. En effet, bien que, dans la plupart des travaux, le déontique constitue une catégorie à part, cela ne semble pas justifié dans la mesure où il implique nécessairement une échelle axiologique, une norme ou une doxa. Parmi les modalités qui présupposent la mise en place d'une échelle de valeur, on trouve donc aussi bien les modalités déontiques qui expriment l'obligation (« devoir », « falloir »), la permission (« pouvoir »), que les modalités axiologiques évaluatives (ex. « être bien/mal », « être heureux/malheureux », « être convenable/inconvenant », « être facile/difficile »).

Les langues européennes ont très souvent recours aux verbes modaux « pouvoir », « devoir »⁸⁸ pour indiquer les modalités déontiques. Toutefois, dans certaines langues, notamment asiatiques⁸⁹, on évite souvent les formes trop directes telles que « on doit », « vous devez », en les remplaçant par des expressions du type « il est bien de », « il convient de » ou d'autres qui atténuent l'injonction comme le montrent les exemples tibétains suivants :

- (71) འདི་འདྲས་ལབ་ན་འགྲིག་གི་མ་རེད།
 'di-dras lab-na 'grig-gi ma red
 comme cela parler-si convenir-FUT+Q
 « Tu ne dois pas parler comme cela » (Litt. Ça ne va pas si [on/tu] parle comme cela)
- (72) ང་ཡོང་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
 nga yong-na 'grig-gi red-pas
 1SG parler-si convenir-FUT+Q
 « Est-ce que je peux venir ? » (Litt : Ça va si je viens ?)

Il apparaît clairement dans ces énoncés que les modalités déontiques et évaluatives sont étroitement liées d'un point de vue sémantico-pragmatique.

Une des difficultés récurrentes concernant la question des modalités est liée à la distinction entre modalités « externes » et

88. Les modalités déontiques sont fréquemment véhiculées par des verbes modaux comme « devoir », « falloir », et « pouvoir » mais aussi par d'autres moyens grammaticaux, par exemple, en français, par la construction réfléchie *ça se mange froid* dont le sens est proche de *on doit le manger froid* ou *normalement, habituellement, on le mange froid*. Ou encore *ça ne se dit pas* sensiblement équivalent à *on ne doit pas dire ça*.

89. Par exemple le birman, le thaï, le japonais, le coréen, le tibétain dans lesquelles la politesse a une incidence grammaticale et lexicale importante.

« internes ». Les modalités internes expriment des compétences, des potentiels attribués aux participants du procès ou encore des souhaits, des désirs éprouvés par ces participants. Elles incluent le capacitif (« être capable de »), le potentiel (« pouvoir », « savoir »), le désidératif⁹⁰ (« avoir envie de », « avoir besoin de », « vouloir »), le conatif, la nécessité « interne » (nécessités physiologiques, etc.). Les modalités internes désignent aussi certaines qualifications du procès lui-même : le subitif « soudain », l'aléatoire (« par hasard »), l'involontaire, l'évitatif, le suffitif (« assez »), l'excessif (« trop »), l'intensif (« très »), etc. Elles constituent donc un vaste ensemble et sont susceptibles d'être grammaticalisées dans de nombreuses langues.

Les modalités déontico-axiologiques sont, quant à elles, dites *externes* à la proposition dans la mesure où elles ne sont pas attribuables aux participants mais au locuteur (à sa subjectivité, son idéologie, son axiologie, etc.).

Les « modalités internes ou inhérentes » n'appartiennent pas au champ de la modalisation déontico-axiologique et ne devraient pas, selon nous, être considérées comme des modalités au sens strict, mais comme des *qualifications modales* de la prédication nucléaire.

La distinction entre les modalités déontiques et ces qualifications modales n'est pas aisée dans la mesure où ces deux types sont parfois marqués par des formes linguistiques identiques. Les qualifications modales ne constituent pas une évaluation ou une modalisation du locuteur comme le montrent les exemples suivants :

(73) *Il peut soulever 50 kg* ≠ *je veux bien qu'il soulève 50 kg*

(74) *Il peut m'en parler* ≅ *je veux bien qu'il m'en parle (il lui est permis de m'en parler)*

(75) *Elle veut manger du chocolat* ≠ *je veux qu'elle mange du chocolat*

(76) *Il doit m'en parler* ≅ *je veux qu'il m'en parle (il est nécessaire qu'il m'en parle)*

Le capacitif (73) et le désidératif (75) ne peuvent pas être paraphrasés à l'aide de « je veux que P ».

Outre la distinction sémantique, les qualifications modales se démarquent des modalités/ modalisations déontico-axiologiques par leur portée, comme nous allons le voir ci-dessous.

5.4 La portée des modalités

Les modalités qui ont ainsi été définies n'opèrent pas au même niveau et n'ont pas la même portée.

90. Il est important de distinguer le désidératif de l'optatif. L'optatif (qui se situe au niveau des modalités illocutoires) implique que le sujet modal est le locuteur, ce qui n'est pas nécessairement le cas du désidératif.

Tableau IV : *strates et portée des modalités*

| Modalités | Strate | portée |
|---|--------|-------------|
| illocutoires | 1 | phrase |
| médiatives | 2 | proposition |
| épistémiques | 3 | proposition |
| déontico-axiologiques | 4 | proposition |
| qualifications modales (« modalités » internes) | 5 | prédication |

Identité de marquage

Parmi les difficultés que présentent les modalités, l’une des plus grandes tient au fait que des modalités appartenant à des strates différentes sont marquées par les mêmes procédés grammaticaux. Par exemple, le subjonctif français est utilisé en tant que modalité illocutoire (jussive) : *qu’il vienne !* et en tant que modalité épistémique : *cela m’étonnerait qu’il vienne*. Ou encore dans de nombreuses langues d’Europe, les verbes modaux comme « pouvoir » sont utilisés pour marquer aussi bien la qualification modale (ou modalité interne) de *capacité* que pour indiquer la modalité déontique de *permission* voire la modalité épistémique de *probabilité*.

S’il est une langue où les modalités apparaissent regroupées à l’intérieur d’un même paradigme, c’est sans doute la langue des signes française (LSF). En effet, en LSF, si le temps et l’aspect sont marqués par des pointages et/ou des signes particuliers, les modalités sont, de leur côté, essentiellement indiquées par la mimique faciale, et cela quelle soit la strate considérée. Cuxac (1999, p. 226-232) dresse la liste suivante des principales modalités véhiculées par la *mimique faciale* :

Normalité, conditionnel, hypothèse mentale, détrimental actif (intention de tromperie), détrimental passif (à l’insu de), impératif, volitif, incitatif, réprobatif, ironique, dubitatif, assertif, capacitif, problématisation, concessif, interrogatif, négatif, interronégatif.

6. De l’aspectologie à la TAMologie

L’étude isolée de l’aspect, du temps ou encore du mode verbal ne permet pas de rendre compte efficacement du fonctionnement des systèmes verbaux. Plusieurs arguments viennent étayer cette position : tout d’abord, une même forme verbale peut assumer simultanément un rôle aspectuel, temporel ou modal⁹¹. Par exemple, l’*imparfait* fran-

91. Cette idée est déjà en germe chez Guillaume (1929), mais les temps, les aspects et les modes ne recouvraient pas nos définitions.

çais indique à la fois un temps <passé>, un aspect <inaccompli> ainsi qu'une modalité <realis>.

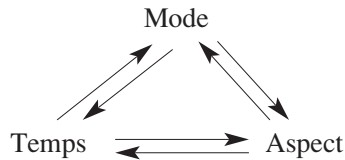
Deuxièmement, les valeurs secondaires d'une même forme impliquent parfois des modifications de deux ou trois paramètres simultanément. Considérons de nouveau l'*imparfait* « modal » en français dans l'exemple suivant :

(77) *Un peu plus et tu tombais dans le canal !*

Cette forme véhicule à la fois une modalité <irrealis>, un aspect <accompli> et un temps <passé>.

Enfin, une troisième raison d'ordre diachronique peut être invoquée. Comme nous l'avons mentionné en 1.1.4, des systèmes à dominante aspectuelle se sont transformés au cours de l'évolution en systèmes à dominante temporelle ou encore modale (ou inversement).

Nous avons forgé le terme 'TAMologie' pour désigner l'étude des temps, des aspects et des modes dans leurs corrélations et leurs interactions : ce que l'on peut représenter par le triangle relationnel suivant :



Les trois termes Temps, Aspect et Mode réfèrent aux catégories que nous avons abordées et telles qu'elles ont été définies au cours de cet article :

- Temps : temporalités déictiques, non déictiques et ordre séquentiel ;
- Aspect : aspectualités configurationnelles, quantificationnelles, phasales, délimitatives, concomitatives et présuppositionnelles ;
- Mode : modalités illocutoires, modalités médiatives, épistémiques, déontico-axiologiques et qualifications modales.

Les divers TAM que nous avons abordés dans cet article entretiennent des liens étroits et sont susceptibles d'interagir. Dans le tableau ci-dessous figurent, à titre d'illustration, quelques-unes des passerelles sémantiques et pragmatiques reliant diverses catégories du TAM :

| Mode | Aspect | Temps |
|-------------------------|---------------------|----------------------|
| <illoc> <impératif> | | ↔ <futur> |
| <épist> <irrealis> | | ↔ <futur> |
| | <inaccompli> | ↔ <futur>, <présent> |
| | <acc> <concomitant> | ↔ <passé> |
| <méd> <constatif> ↔ | | <passé>, <présent> |
| <épist> <irrealis> ↔ | <inaccompli> | |
| <épist> <négation> ↔ | <inaccompli> | |
| <épist> <inférentiel> ↔ | <acc> <concomitant> | |
| <déont> ↔ | <inac> <habituel> | |

Rappelons, pour terminer, que l'étude du système TAM d'une langue donnée ne doit pas se limiter à l'étude du TAM verbal. Elle doit s'étendre à l'ensemble des catégories lexicales tamophoriques, c'est-à-dire, potentiellement, la plupart des catégories de la langue : déterminants, substantifs, adjectifs, connecteurs, etc. D'autre part, les types de discours devraient également être pris en compte dans la description des systèmes TAM. Le modèle du TAM verbal que nous avons esquissé⁹² doit bien entendu être confronté à la réalité du plus grand nombre de langues possibles, afin d'être développé et complété.

Abréviations

| | |
|--------------------------------|--------------------------|
| ABL : ablatif | IND : indéfini (article) |
| ACC : accompli | INF : inférentiel |
| Adj : adjectif | LOC : locatif |
| ART : article | MED : médiatif |
| AUX : auxiliaire | MUT : mutatif |
| CO : connecteur | N : nom NEG : négation |
| CONC : concomitant | NOM : nominalisateur |
| CONST : constatif, testimonial | OBL : oblique |
| CONT : continuatif | PL : pluriel |
| DAT : datif | PRE : précessif |
| DEONT : déontico-axiologique | PROG : progressif |
| DUB : dubitatif DUR : duratif | Q : question |
| EPIST : épistémique | REM : rémansif |
| ERG : ergatif | SG : singulier |
| GEN : génitif | STA : statif |
| H : honorifique | V : verbe |
| INAC : inaccompli | |

Nicolas Tournadre
Université de Paris 8 / Lacito (CNRS)

92. Certains TAM complexes n'ont pu être abordés dans le cadre du présent article. C'est le cas, par exemple, du *conatif* ou de l'*expérientiel*, qui se trouvent à la confluence entre aspect et mode.

Références bibliographiques

- AIKHENVALD, A., 2004, *Evidentiality*, Oxford University Press. Oxford. (sous presse).
- AUWERA, J. van der & PLUNGIAN, V., 1998, « Modality's map », *Linguistic Typology* 2-1, pp. 79-124.
- BENTOLILA, Fernand (éd.), 1998, *Systèmes verbaux*, Peeters
- BENVENISTE, É., 1966, « Les relations de temps dans le verbe français » in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard.
- BERNEL, N., 1997, *Context and the Lexicon in the development of Russian Aspect*, *Linguistics*, vol 129, University of California Press.
- BERNOT, D., 1980, *Le prédicat en birman parlé*, SELAF. Paris.
- BHAT, D.N.S., 1999, *The prominence of tense, aspect and mood*, Amsterdam : John Benjamins
- BICKEL, B. (ed.), 2000, *Person and Evidence in Himalayan languages*, *Special Issue of the Linguistics of the Tibeto-Burman Area*. Volume I : 23.2.
- 2001, *Person and evidence in Himalayan languages*. *Special Issue of Linguistics of the Tibeto-Burman Area*. Volume II : 24.1.
- BYBEE, J. & FLEISCHMAN, S. (eds), 1995, *Modality in Grammar and Discourse*. *Typological Studies in Language*, vol. 32. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- CADIOT, P. & Y-M. VISETTI, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*. Presses Universitaires de France, Paris.
- CHAFE, W. & NICHOLS, J. (éd.), 1986, *Evidentiality : the Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood (N.J.) : ABLEX.
- CHUNG S. & TIMBERLAKE, A., 1985, « Tense, aspect, and mood », *Language typology and syntactic description, grammatical categories and the lexicon*. p. 202-258. Timothy Shopen. New York.
- COHEN, D., 1989, *L'aspect verbal*, Presses Universitaires de France. Paris.
- COHEN, D. & ZAFRANI, H., 1968, *Grammaire de l'hébreu vivant*, Presses Universitaires de France.
- COMRIE, B., 1976. *Aspect*. Cambridge University Press. Cambridge.
- 1985, *Tense*, Cambridge University Press.
- CONFAIS, J.-P., 1995, *Temps mode aspect. Les approches des morphèmes verbaux et de leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. PUM.
- CULIOLI, A., 1979, « Valeurs modales et opérations énonciatives » in *Modèles linguistiques*. 1-2, p.39-59.
- 1980, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in *La notion d'aspect*. J. David et R. Martin (éd.). Metz.
- 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations, Tome 1*. Ophrys, Paris.
- CUXAC, C., 2000, *La Langue des Signes Française (LSF). Les voies de l'iconicité*, Faits de langues, Ophrys.
- DAHL, Ö., 1985, *Tense and Aspect systems*. Basil Blackwell, Oxford, New York.
- DAHL, Ö. (editor), 2000, *Tense and Aspect in the languages of Europe*. Coll. Empirical approaches to Language Typology. Mouton de Gruyter, Berlin.
- DELANCEY, S., 1986, « Evidentiality and volitionality in Tibetan », in Wallace Shafe and Johanna Nichols (eds), *Evidentiality : the linguistic coding of epistemology*. Norwood Ablex publishing corporation.
- 1990, « Ergativity and the cognitive model of event structure in Lhasa Tibetan », *Cognitive Linguistics* 1-3, p. 289-321. Walter de Gruyter.
- 1992, « The Historical Status of the conjunct/disjunct pattern in Tibeto-Burman », *Acta Linguistica Hafniensia*, volume 25, The linguistic Circle of Copenhagen.

- 1997, « Mirativity : The grammatical marking of unexpected information », *Linguistic Typology*, Frans Plank (ed.) Mouton de Gruyter, Berlin, New York, p. 33-52.
- DIK, S., 1997, *The Theory of Functional Grammar, part 1 : The structure of the clause*, vol.9 Functional Grammar Series. Dordrecht : Foris.
- DOWTY, D., 1982, « Tenses, time adverbs, and Compositional Semantic Theory » in *Linguistics and Philosophy*, n°5, 23-55, Dordrecht : D. Reidel, Publishing Company.
- 1986 « The effect of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ? » in *Linguistics and philosophy*, 9, p. 37-61.
- DRYER, M., HASPELMATH, M., GIL, D. & COMRIE, B.(eds), 2004, *World Atlas of Language Structures*, Oxford University Press. (à paraître).
- FOLEY, W. & VAN VALIN, R., 1984, *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge. Cambridge University Press.
- FONTAINE, J., 1983, *Grammaire du texte et aspect du verbe en russe contemporain*. Institut d'études slaves. Paris.
- FORSYTH, J., 1979, *A grammar of aspect usage and meaning in the russian verb*, Cambridge University Press.
- FRANÇOIS, A., 2003. *La sémantique du prédicat en mwotlap (Vanuatu)*. Collection linguistique, Société Linguistique de Paris, LXXXIV, Peeters, Leuven, Paris.
- FUCHS C. et LÉONARD A-M., 1979, *Vers une théorie des aspects*, Mouton.
- GAK, V. G., 1977, *Sravnitel'naja tipologia francuzskogo i russkogo jazykov*, Lenigrad « Prosvěšenie », Lenigradskoe otdelenie.
- GUENTCHÉVA, Z., 1990, *Temps et aspect : l'exemple du bulgare contemporain*. science du langage. CNRS.
- GUENTCHÉVA, Z. (éd.), 1996, *L'Énonciation médiatisée*. Bibliothèque de l'Information Grammaticale. Peeters.
- GIVÓN, T., 1982, « Tense-aspect-modality : the creole prototype and beyond », in Hopper, P. *Tense-Aspect : between semantics and pragmatics*. John Benjamins.
- GUILLAUME, G., 1929, *Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.
- HAGÈGE, C., 1974, « Les pronoms logophoriques », *BSL*, Tome 69, fasc. p. 287-310.
- 1982, *La structure des langues*, Paris, PUF. « Que sais-je ? »
- 1992, « Le système de l'anthropophore et ses aspects morphogénétiques ». *La Deixis*, Colloque en Sorbonne, coll. « linguistique nouvelle ». Paris PUF, p. 115-122.
- 1993, *Language Builder : An Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis*, John Benjamins Publishing Company.
- 1995, « Le rôle des médiaphoriques dans la langue et dans le discours », *BSL* XV, 1, p. 1-19.
- HATAV, G., 1997, *The Semantics of Aspect and Modality, evidence from English and Biblical Hebrew*, University of Florida, Gainesville, John Benjamins.
- HOPPER P., J.(editor), 1982, *Tense-Aspect : between semantics and pragmatics*. John Benjamins.
- JAKOBSON, R., 1963 [1957], « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », in *Essais de linguistique générale*. Editions de Minuit. Paris, p. 176-196.
- KAROLAK, S., 1992, « Aspekt a Aktionsart w semanticznej strukturze jazykow slowianskich » *Polskie studie slawistyczne seria VIII*. Warszawa.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1999, *L'énonciation*, Armand Colin.
- KESANG GYURMÉ, 1992, *Le clair miroir. Enseignement de la grammaire tibétaine*, traduction, adaptation et commentaires de Heather Stoddard et Nicolas Tournadre, avec une préface de Claude Hagège. Editions Prajña, 307 p. rééd. 1994.
- KLEIN, W., *Time in Language*. Routledge, London and New York.

- 1995, « A time-relational analysis of russian aspect », *Language Journal of the Linguistic society of America* 71, pp. pp.669 -695.
- KOMUR, G., 2003, « Le transfert de l'aspect verbal sur le substantif en polonais », *Chronos* 04.
- KOZLOWSKA, M., 1998, *Aspect, modes d'action et classes aspectuelles* in Moeschler (ed).
- LACA, B. (éd.), 2002, *Temps et aspect, de la morphologie à l'interprétation*, Sciences du langage, PUV.
- LAUNEY, M., 1994, *Une grammaire omniprédicative : Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*. Coll. Sciences du langage. CNRS. Paris.
- LEMARÉCHAL, A., 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Coll. Sciences du langage. Paris. CNRS.
- LI PING, 1989, *Aspect and Aktionsart in child mandarin*, M.C. Escher Heirs, Holland.
- MASLOV, Y., 1985, *Voprosy sopostavitel'noj aspektologii*. Leningrad : Izdatel'stvo Leningradskogo Universiteta.
- MEL'ČUK, I., 1994, *Cours de morphologie générale, Vol.2 Deuxième partie : significations morphologiques*. Presses de l'Université de Montréal. CNRS édition.
- MITHUN, M., 2004, « The extension of dependency : from sentence to discourse », à paraître.
- MOESCHLER, J. et alii, 1998, *Le temps des événements, pragmatique de la référence temporelle*, ed. Kimé.
- MOESCHLER, J.,— 1998a, « Temps, référence et pragmatique », in *Le temps des événements, pragmatique de la référence temporelle*, ed. Kimé.
- 1998 b, « Pragmatique de la référence temporelle », in *Le temps des événements, pragmatique de la référence temporelle*, ed. Kimé
- NICCACCI, A., 1999, Review of : *The Semantics of Aspect and Modality, evidence from English and Biblical Hebrew*, Hatav, Galia, University of Florida, Gainesville, John Benjamins. 1997, In *Liber Annuus* 49, p. 525-546.
- PALMER F.R., 1986, *Mood and Modality*, Cambridge : Cambridge University Press, vol. 1.
- PICABIA, L., 1997, « Les traits du pronom accord en grand comorien », in *Les pronoms — morphologie, syntaxe et typologie*, Anne Hertz (éd.). Sciences du langage, Presses Universitaires de Vincennes.
- 2002, « La primauté du temps pour l'interprétation du sujet : le cas du Lari », in *La syntaxe de la définitude, Recherches Linguistiques de Vincennes* 31, Presses Universitaires de Vincennes.
- PILOT-RAICHOOR, C., 1998, « Enjeux théoriques et méthodiques du zéro négatif dravidien », in *Relations intercatégorielles : les variations aspecto-temporelles et les structures diathétiques*. Actances 9, CNRS. Paris.
- REICHENBACH, H., 1947, *Elements of symbolic Logic*, New York, Free press.
- SAUSSURE, L. de, 1998, L'approche référentielle : de Beauzée à Reichenbach in *Le temps des événements, pragmatique de la référence temporelle*, Moeschler (dir). ed. Kimé.
- SEARLE, J. R., 1972, *Les Actes du langage*, Paris : Herman, (1ère ed. 'Speech acts', Cambridge : CUP, 1969).
- STREITBERG, W. 1889, *Perfective und Imperfective Aktionsart in Germanischen*, I. Halle.
- TOURNADRE, N., 1992, « La deixis en tibétain : quelques faits remarquables (les auxiliaires verbaux et la deixis) ». *La deixis*, PUF, p.197-208.
- 1994a, « Tibetan ergativity and the trajectory model », *New horizons in Tibeto-Burman morphosyntax*, ed. Matisoff, Nagano, Nishi, Senri Ethnological studies n° 41, p. 261-275.

- 1994b, « Personne et médiatifs en tibétain », *La Personne. Faits de langues*, n°3, PUF, p. 149-158.
- 1996a, *L'ergativité en tibétain, approche morphosyntaxique de la langue parlée*, Éditions Peeters, Louvain, Bibliothèque de l'Information grammaticale, 393 p.
- 1996b, « Comparaison des systèmes médiatifs en tibétain central, ladakhi, dzongkha et amdo », *L'Énonciation médiatisée* (collectif ed. Zl. Guentchéva). Bibliothèque de l'Information Grammaticale. Peeters.
- 2001, “ Final auxiliary verbs in literary Tibetan and in the dialects ” (with Konchok Jiatsho) in *Person and Evidence in Himalayan Languages. Linguistics of the Tibeto-Burman Area. Special issue*, Spring 2001, p. 177-239, Berkeley.
- TOURNADRE, N. & SANGDA DORJE, 1998, *Manuel de tibétain standard, langue et civilisation*, avec une préface de Claude Hagège, accompagné de 2 CD. L'Asiathèque. Paris, coll. Langues et mondes, 567 p., (2^e édition, 2003 et traduction anglaise : *Manual of Standard Tibetan. Language and civilization*, 2003, Snow Lion, Ithaca New York)
- VENDLER, Z. 1967, *Linguistics in philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- VITTRANT, A., 2002, « /Ta/ et /Ma/, deux nominalisateurs particuliers du birman », *Aspects de la prédication* (éd. Sarah Leroy & Aleksandra Nowakowska.), Montpellier : Praxiling — Presses Universitaires de Montpellier, pp. 351.
- 2004. *Les modalités et ses corrélats en birman*. thèse de Doctorat (non publiée).
- WEINRICH, H. 1964, *Tempus*, Stuttgart.
- 1989, *Le temps — Le récit et le commentaire*, Paris : SEUIL, (1ère impr. :1973).
- XU, Dan, 1996, *Initiation à la syntaxe chinoise*, Langues et Mondes, L'Asiathèque. Paris.

ཆེད་ཚུམ་གྱི་ནང་དོན་མདོར་བསྟུན།

སྤྱིར་བཏང་འཛུམ་གྱི་རྒྱུད་རྒྱུད་རིགས་ནང་དུས་གསུམ་དང་བྱ་བའི་གནས་སྤངས། ལྷ་ཚུལ་བཅས་ཀྱི་རྣམ་བཞག་རྣམས་བྱ་ཚིག་གི་
 ཚིག་ཐོགས་སམ་བྱ་ཚིག་གི་གཞུགས་འགྲུར་ལ་བརྟེན་ནས་སྟོན་གྱི་ཡོད་པ་མ་ཚད། ཐས་སྤྱད་ཀྱི་ཐོག་ནས་ཀྱང་ཐོན་བྱུང་གྱི་ཡོད་པ་རེད།
 འདི་དུ་བའི་གནས་སྤངས་ཟེར་བ་དེ། དུས་གང་ཡིན་ཅུང་བྱ་བྱུབ་ཟེན་པའམ་བྱ་བ་བྱུབ་མ་ཟེན་པ་སྟེ། བྱུང་བཞིན་པའི་དོན་ཡིན་པ་
 དང་། བོད་ཀྱི་དོར་རབས་ཀྱི་བརྟེན་སྟོན་སྟུགས་ལྟེན་ཚུལ། འདས་པའི་འདས་པ་དང་འདས་པའི་ད་ལྟ་བུ། ཡང་ན་འདས་པའི་མ་འོངས་པ་
 དང་ད་ལྟ་བའི་མ་འོངས་པ་ཟེར་བ་དེ་ཚོ་དང་ཕྱོགས་མཚུངས་སུ་གོ་བར་རིགས། ལྷ་ཚུལ་སྟོན་པའི་རྣམ་བཞག་ནི། ཚུམ་པ་པོའམ་
 བརྗོད་པ་པོས་བྱ་བ་ལ་ལྷ་ཚུལ་ལམ་རྣམ་འགྲུར་འཛིན་སྤངས་དང་བརྗོད་པའི་ཁུངས་ལ་ཟེར་ཏེ། དཔེར་ན་ཁོང་ཕེབས་པ་ཞེས་པའི་ཚིག་
 བྱུང་བྱུང་བྱུང་འདི་གཅིག་ལྟ་ལས། ཁོང་ཕེབས་པ་རེད། ཕེབས་སོང་། ཕེབས་བཞག་ ཕེབས་པ་འདྲ། ཕེབས་ཡོད་ཀྱི་རེད། ཕེབས་བྱུབ་
 པ་རེད། ཕེབས་ཚོགས་པ་རེད། ཕེབས་སྤིད་པ་རེད། སོགས་བརྗོད་དོན་འདྲ་མིན་འདྲ་འཕྲོད་བྱུབ་པ་ལྷ་བྱ་ཡིན། ཆེད་ཚུམ་འདི་
 དམིགས་ལུལ་གཏོབ་ནི། བྱ་བའི་དུས་གསུམ་བྱ་བའི་གནས་སྤངས་སམ་ལྷ་ཚུལ་སོགས་ཀྱི་འབྲེལ་བ་བྱུང་ཚུལ་དང་འཇུག་སྤངས་ལ་
 བརྟེན་དབྱུང་བྱས་པ་དེ་ཡིན། འཛུམ་གྱི་དག་རིགས་མང་པོ་གདན་ཐོག་གཅིག་ལ་བཞག་ནས་ཕན་ཚུན་གོ་བསྟར་ན། བརྟེན་དུ་
 དུ་གསུམ་དང་བྱ་བའི་གནས་སྤངས། ལྷ་ཚུལ་གྱི་རྣམ་བཞག་འདྲ་མིན་འདྲ་ཐོན་ཡོང་གིན་ཡོད་དེའི་སྟོར་མདོར་བསྟུན་ལྷ་ཚུལ་ཡིན།

Резюме. — В настоящей статье автор проводит типологический анализ разновидности глагольных видов в естественных языках, рассматривая видовые категории в рамке общей модели глагольных времен, видов и модальностей. Особое

внимание уделяется проблеме взаимодействия и интерференции между различными видовыми категориями, а также их взаимодействию с различными категориями времени и модальности. Связь между этими категориями приобретает особое значение, поскольку одна и та же глагольная форма часто передает видовое значение в одном контексте, а временное или модальное — в другом. Автор ставит под сомнение функциональность часто используемой дихотомии лексического и грамматического вида, особенно это касается тех случаев, когда сопоставляемые языки несходны типологически.